



DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE
**SANTÉ
SOCIÉTÉ
MIGRATION**

**Accompagnement des Mineurs Non-Accompagnés :
question des temporalités, vécu psychique et pratiques
professionnelles en contexte de mise à l'abri**

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »

Rédigé sous la direction de Vincent TREMBLAY

CHAPET Zoé

Année 2024-2025

Accompagnement des Mineurs Non-Accompagnés : question des temporalités, vécu psychique et pratiques professionnelles en contexte de mise à l'abri

Mots clés : Mineurs Non-Accompagnés, vécu psychique, temporalités, pratiques professionnelles, accueil, mise à l'abri.

Résumé : Devenus « paradigmatiques des désordres du monde et des inégalités », les phénomènes de migration infantile ne sont pas nouveaux en Europe (Gaultier, 2023). Au cœur de ces dynamiques migratoires se trouvent ceux que l'on nomme, une fois arrivés en France, les *Mineurs Non-Accompagnés* (MNA). Leur accueil, bien que relevant de profils hétérogènes et souvent marqués par une grande vulnérabilité, repose actuellement, d'après le ministère de la Justice, sur le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation. Ce mémoire s'intéresse à un Service de Mise à l'Abri (SMAL) situé en Indre-et-Loire : un lieu de vie temporaire dans lequel les jeunes transitent avant leur évaluation, puis attendent, parfois plusieurs mois, leur orientation. Il s'agira d'interroger la notion de temporalité, voire des temporalités, dans l'accompagnement des MNA, à l'intersection des exigences institutionnelles, des contraintes administratives et des vécus subjectifs, dans un contexte de mise à l'abri. Ce travail analysera en quoi la temporalité imposée par le cadre institutionnel peut entrer en tension avec la temporalité psychique propre aux jeunes accueillis, et comment les professionnels en charge de leur accompagnement composent avec ces éléments. Cette réflexion s'appuiera sur mon expérience de psychologue, enrichie d'observations cliniques et d'entretiens non directifs menés auprès de professionnels du service, partageant leur regard sur ces questions.

Remerciements

Les réflexions dont il est question dans cet écrit, de même que la rédaction de ce mémoire dans sa globalité n'aurait pu se faire sans la rencontre et le soutien de certaines personnes que je souhaiterais remercier à travers ces quelques lignes.

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements aux professionnels de l'Orspere Samdarra ainsi qu'à chaque intervenant du DIU Santé Société, Migration, pour leurs enseignements, leur transmission et leur engagement, qui donne d'autant plus de sens à nos pratiques.

Je remercie également l'ensemble des participants du DIU de l'année 2024-2025, dont la rencontre a été d'une grande richesse, et avec qui j'ai partagé le sentiment fort d'un engagement commun.

J'aimerais également témoigner ma reconnaissance à mon directeur de mémoire, Vincent Tremblay m'ayant accompagné pour la construction de ce projet de mémoire puis tout au long de sa rédaction. Son accompagnement m'a permis d'approfondir mes réflexions et de prendre davantage de recul sur ma pratique.

Je tiens finalement à remercier ma famille qui est une source de soutien inégalable et sans qui la réalisation de ce projet d'études n'aurait pu se faire. Un grand merci à mes deux relectrices.

Sommaire

Remerciements.....	1
Introduction.....	3
1 - Les Mineurs Non-Accompagnés : statut, accueil et prise en charge en France.....	4
1.1. Les Mineurs Non-Accompagnés : le sens d'une appellation.....	4
1.2. Leur prise en charge au sein de la Protection de l'Enfance : « mise à l'abri, évaluation et orientation ».....	5
2 – Vécu psychique et temporalité des MNA en contexte de mise à l'abri.....	8
2.1. Vécu psychique des MNA à l'épreuve du temps et de la migration : éléments issus de la littérature.....	8
2.2. Observations cliniques en contexte de mise à l'abri : la notion de temporalité au cœur du vécu psychique des MNA.....	9
3. Accompagner entre injonctions institutionnelles et temporalité psychique des jeunes : pratiques professionnelles en contexte de mise à l'abri.....	12
3.1. Pratiques professionnelles au SMAL face à une temporalité imposée.....	12
3.2. Regard de professionnels et réflexions face à la notion de temporalités.....	16
Conclusion.....	21
Bibliographie.....	22
Annexes.....	25

Introduction

Devenus « paradigmatisques des désordres du monde et des inégalités », les phénomènes de migration infantiles ne sont pas nouveaux en Europe (Gaultier, 2023). Au cœur de ces phénomènes se trouvent ceux que l'on nomme ensuite, lors de leur arrivée en France, les « Mineurs Non-Accompagnés » (MNA). Une notion qui n'a de réalité, d'après S. Gaultier (2023), qu'au sein des pays où ces jeunes sont accueillis, incluant les notions de minorité, d'isolement et d'extranéité. L'accueil de ces jeunes, aux profils hétérogènes et vulnérables, repose actuellement d'après le ministère de la justice, « sur le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation ». Trois éléments, trois étapes, venant se confronter au parcours de ces jeunes, à leurs rêves, à leur vécu, leur perception de leur histoire et de celle d'un avenir incertain. Traumatismes, attente, perte de repères et questionnements identitaires viennent souvent s'y mêler sans être nécessairement considérés par les institutions et pris en compte dans ce complexe processus d'accueil des MNA. Tout comme le respect de la temporalité de ces derniers. Les professionnels tels que les travailleurs sociaux, les éducateurs, les psychologues ou les soignants sont les premiers témoins de ces réalités (Gaultier, 2023). Les jeunes immangent ces professionnels dans une réalité aussi bien douloureuse que teintée d'espérance (Gaultier, 2023). Lorsque l'on aborde la question du parcours migratoire, ce dernier est souvent divisé en trois phases : un parcours pré migratoire, per migratoire et post migratoire. Lors de leur accueil en France, dans ce contexte de parcours « post-migratoire », les démarches s'enchaînent pour les Mineurs Non-Accompagnés. Ils passent souvent de ville en ville, multipliant les rendez-vous administratifs, avant une orientation vers un service de mise à l'abri, une prise d'empreintes, quelques jours de « répit » (après parfois des années d'exil) puis une évaluation de leur minorité. Cette dernière donnera lieu, dans le cas d'une reconnaissance de leur minorité, à une orientation future vers un service d'autonomie. Exerçant en tant que psychologue au sein d'un Service de Mise à L'Abri situé en Indre-et-Loire, mes observations et questionnements s'appuient sur ce lieu. Un lieu de vie temporaire où les jeunes transitent avant leur évaluation, puis attendent, parfois quelques mois, leur orientation. Une période parfois subie par ces jeunes, à qui s'impose une notion d'urgence confrontée à l'attente. Certains jeunes y perçoivent une vie « mise en pause ». Les éducateurs et professionnels du service tentent d'y pallier. Les jeunes savent qu'une fois accueillis au sein de leur futur service d'autonomie, ils devront rapidement trouver un lieu de scolarité ou de formation, puis un projet professionnel. A 18 ans, ils devront être autonomes. Ils sont suspendus à différentes temporalités : à celle de l'exil, celle des contraintes administratives et à une injonction à se projeter dans un avenir incertain.

Cet écrit vise à questionner la notion de temporalité, voire des temporalités, dans l'accompagnement des MNA, à l'intersection entre exigences institutionnelles, contraintes administratives et vécus subjectifs. Des éléments rendant parfois complexe l'accompagnement

éducatif et psychologique de ces derniers. D'autant plus dans un contexte de mise à l'abri, au cœur d'un lieu de vie transitoire. Cette phase, marquée par une grande incertitude, confronte les jeunes à une temporalité administrative et institutionnelle souvent décalée de leur vécu subjectif. Entre attente, précarité du statut, incertitude sur l'avenir et cicatrices laissées par l'exil, le temps devient un enjeu central du vécu psychique des MNA. Dans quelle mesure la temporalité imposée par le cadre institutionnel se confronte-t-elle à la temporalité psychique des MNA ? Et comment les professionnels composent-ils avec cette tension, cette confrontation, dans leur accompagnement ? Le contexte de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation tel qu'il est pensé actuellement vient questionner cette notion. Cet écrit se basera sur mon expérience de psychologue, enrichie par des observations cliniques et des entretiens non-directifs menés auprès de professionnels du service de mise à l'abri. Il présentera dans un premier temps les conditions actuelles d'accueil des MNA en France, puis s'intéressera plus spécifiquement au fonctionnement d'un service de mise à l'abri. Je m'attacherai ensuite à explorer le vécu psychique des jeunes accueillis à travers le prisme de la temporalité. Enfin, cet écrit questionnera les pratiques professionnelles face à cette notion, en s'appuyant sur les paroles et les réflexions de professionnels du service.

1 - Les Mineurs Non-Accompagnés : statut, accueil et prise en charge en France.

1.1. Les Mineurs Non-Accompagnés : le sens d'une appellation.

D'après le Ministère de la Justice, les mineurs non-accompagnés regroupent des enfants étrangers en situation d'isolement, arrivés sur le territoire français sans être accompagnés d'un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal. Des jeunes prenant seuls la route de l'exil (Goguikian Ratcliff dans Gaultier et al., 2023). La majorité d'entre eux sont des garçons âgés de 16 à 18 ans en provenance d'Afrique subsaharienne, d'Asie et du Moyen Orient (SEM, 2019 cité dans Gaultier et al., 2023). Les jeunes filles sont en effet minoritaires, étant plus exposées aux risques de traite des êtres humains ainsi qu'aux violences sexuelles et de genre (France Terre d'asile, 2022). La dénomination de ces enfants et de ces adolescents a été changeante ces vingt dernières années (Crombé, 2019). Dans les années 2000 c'est l'appellation « Mineurs Étrangers Isolés » qui s'est imposée, un lourd signifiant selon R. Radjack et ses collaborateurs (2015). L'appellation « Mineurs Isolés Étrangers » (MIE), subtilement différente, a quant à elle été valorisée par certaines associations soulignant l'isolement de ces jeunes au-delà de leur nationalité (Crombé, 2019). Bénédicte Masson a rédigé, en 2010, un écrit intitulé « Mineurs Isolés Étrangers : le sens d'une appellation ». L'autrice y souligne que la dénomination de ces mineurs, loin d'être neutre, traduit une approche ainsi que des traitements particuliers à l'égard de ces derniers. Ces choix

sémantiques à l'égard de ces jeunes relèvent davantage du domaine du droit voire de considérations politiques, mais ont leur importance symbolique dans la manière dont ces derniers sont considérés au sein des différentes institutions françaises. C'est désormais le concept de Mineurs Non-Accompagnés (MNA) qui prévaut depuis 2016 (Crombé, 2019). Ne plus faire apparaître le terme « étranger », marque une volonté de rappeler que ces enfants et ces adolescents relèvent du dispositif de protection de l'enfance (Crombé, 2019). Une idée ayant pourtant été grandement questionnée au cours de ces dernières années. Derrière ce concept de « Mineurs non-accompagnés », simple réalité administrative d'après S. Gaultier (2023) et n'ayant sens qu'au sein des pays d'accueil, se trouve une population hétérogène. Des jeunes aux profils multiples et aux trajectoires diverses et complexes. Ces derniers ne partageant parfois entre eux que ces concepts « de minorité, d'isolement et d'extranéité » (Gaultier, 2023) mais ayant néanmoins cette expérience commune d'être partis des lieux de leur enfance (Denicola dans Tison & Lecompte, 2018). Les exilés, les exploités, les mandatés, les aspirants, les rejoignants, les fugueurs et les errants font partie des termes ayant été conceptualisés par Angelina Etiemble en 2013, pour qualifier ces jeunes et la pluralité de leurs parcours. Missionnés par leur famille pour subvenir aux besoins de cette dernière, fuyant des conflits, qu'ils soient familiaux ou sociopolitiques, partant dans l'espoir de pouvoir étudier et avoir un avenir meilleur, telles sont leurs raisons de partir (Denicola dans Tison & Lecompte, 2018). Ne relevant ni des mêmes contextes de départ, ni des mêmes projets de vie, cette classification reste importante à prendre en considération pour les jeunes pris en charge par l'ASE (Dambuyant, 2019). Bien que cette dernière et ces concepts sous-tendent des identités bien plus complexes. Finalement, avant même d'atteindre le territoire français, ces jeunes ont souvent eu un parcours migratoire long, périlleux et marqué par des ruptures et des violences. Leur arrivée en France marque quant à elle le début d'un parcours administratif particulièrement difficile, pouvant conduire, pour certains, à une prise en charge dans le cadre de la Protection de l'Enfance.

1.2. Leur prise en charge au sein de la Protection de l'Enfance : « mise à l'abri, évaluation et orientation ».

Selon N. Touya (2020) l'accueil des MNA serait venu interroger le système de protection de l'enfance dans ses fondements « éthiques, juridiques et techniques ». Certains conseils départementaux ont effectivement invoqué la responsabilité de l'État dans la prise en charge de ces jeunes, au titre des politiques migratoires et du droit d'asile (Crombé, 2019). Cependant, au-delà de son statut d'« étranger », un MNA est en premier lieu un enfant ou un adolescent, qui selon B. Masson (2010), bénéficie de droits spécifiques et à qui on se doit d'assurer protection et respect de sa dignité. Bien qu'apparus dans le débat public au cours des années 1990, c'est la loi de mars 2007 qui a inscrit formellement ces mineurs dans le domaine de la protection de l'enfance, au même titre que tout autre enfant ou adolescent en situation d'isolement et de vulnérabilité (Radjack et al.,

2020). Une vulnérabilité qui, bien que pouvant concerter tous les individus, est multifactorielle pour les MNA se trouvant dans un contexte de migration et de métissage. Elle est sociale, éducative, scolaire, culturelle, psychologique voire psychiatrique (Dambuyant, 2019). D'après le Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles, toute personne se présentant comme étant en situation de minorité et d'isolement est ainsi prise en charge par les services des départements et plus particulièrement les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, renforcée par celle du 7 février 2022, consacre une protection spécifique aux MNA et mentionne la possibilité d'une mise à l'abri « dans le cadre d'un accueil provisoire d'urgence pendant lequel sa situation doit être évaluée ». C'est dans ce contexte de « mise à l'abri » que s'inscrit cet écrit. « L'évaluation de la minorité et de l'isolement est assurée soit par le service d'aide sociale à l'enfance soit par un service autorisé et contrôlé par le conseil départemental ». Cette dernière est précédée de, minimum, cinq jours de répit durant lesquels un entretien visant à évaluer les besoins des jeunes en terme de santé est réalisé. Bien que le Ministère du travail, de la santé, des familles et des solidarités mentionne que le cadre de « l'évaluation sociale est défini réglementairement et prend appui sur un référentiel national afin de garantir la pertinence et l'homogénéité des pratiques sur l'ensemble du territoire ». Certaines organisations, telles que Médecins Sans Frontière, dénoncent un climat d'évaluation marqué par la suspicion « où la présomption de majorité ou de fraude est quasi-systématique ». Ce que nous partagent les jeunes que nous accueillons. Des évaluations durant lesquelles ils sont questionnés sur un vécu, un parcours migratoire, une identité ayant pu être malmenée durant leur parcours ou sur des histoires traumatisques qu'ils n'étaient pas prêts et pas en mesure de partager. Parmi les jeunes évalués, 50 à 70 % (les mineurs) ne seront finalement pas reconnus mineurs à la suite de cette évaluation (Minassian, Touhami, Radjack, 2021). En effet les dispositifs protecteurs sont étroitement liés à ceux chargés de contrôle, ce qui est à l'origine de nombreux paradoxes (Sinanian et Robin-Poupard, 2018). Il y a enfin ces jeunes échappant à toute prise en charge, ignorant parfois leurs droits et se retrouvant en situation d'errance plus ou moins longtemps (Minassian, Touhami, Radjack, 2021). D'après certains auteurs, la prise en charge des MNA atteste finalement de l'élargissement des manières de faire et de penser la protection de l'enfance en France » (Dambuyant, 2019) bien que venant soulever de nombreux questionnements et paradoxes que l'on observe au sein de nos pratiques.

1.3. Le Service de Mise à l'Abri de Sornigny (37) : un lieu de vie transitoire, au cœur du parcours des MNA.

Le Service de Mise à l'Abri (SMAL) de Sornigny (37), créé en 2019, accueille actuellement une vingtaine de jeunes originaires de divers pays : Guinée, Côte d'Ivoire, Bangladesh, République

Démocratique du Congo, entre autres et âgés entre 12 et 17 ans. La capacité d'accueil du SMAL s'élève à cinquante-six jeunes, dont six places sont réservées à des filles. Les places sont réparties selon la réalité des arrivées. Selon France Terre d'Asile (2022), en 2021, seulement 5,2 % des MNA pris en charge étaient des filles, ce qui explique en grande partie cette différence de places. Le groupe est en mouvement constant, tout comme le nombre de jeunes accueillis qui sont orientés par les services compétents, généralement sous la coordination de la préfecture, dans le cadre d'un processus administratif de mise à l'abri et d'évaluation de leur minorité. Ce lieu s'inscrit dans un dispositif national de protection des mineurs non-accompagnés (MNA), visant à leur offrir un hébergement temporaire avant l'évaluation de leur minorité puis leur orientation vers des services d'autonomie ou au sein de Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) selon leur situation. Le service accueille des jeunes aux profils variés. Certains sont réorientés depuis d'autres départements, où leurs démarches et l'évaluation de leur minorité ont déjà été effectuées. D'autres entament ces démarches en Indre-et-Loire, ce qui implique un séjour temporaire en mise à l'abri au sein de notre service. Il est aménagé pour offrir des espaces de vie communs et des chambres partagées. Il constitue un lieu de vies transitoire, où les jeunes séjournent de quelques jours à plusieurs mois, selon leur situation. À leur arrivée, un bilan de santé est réalisé afin d'évaluer leurs besoins. En tant que psychologue, c'est souvent à la suite de ce dernier que je suis amenée à rencontrer les jeunes en fonction de ce qu'ils expriment et partagent à mes collègues soignantes. Une prise d'empreintes est effectuée, puis un entretien d'évaluation de leur minorité est organisé dans les jours suivants au sein d'un service du Conseil Départemental. En cas de non reconnaissance de leur minorité, les jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes, devant se tourner vers des associations tandis qu'en cas de reconnaissance de leur minorité, les jeunes réintègrent le service temporairement, le temps d'une orientation vers un dispositif d'accompagnement à l'autonomie ou au sein de MECS pour les moins de 15 ans. L'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne se compose d'une cheffe de service, d'une secrétaire, d'éducateurs, d'une infirmière, d'une aide-soignante, de maîtres et maîtresses de maison, de veilleurs de nuit et d'une psychologue. Chaque professionnel veille, à travers ses missions, à répondre aux besoins des jeunes accueillis et à faire de ce lieu un espace bienveillant et sécurisant malgré certaines contraintes institutionnelles. Pour ces jeunes aux parcours souvent marqués par des ruptures, une perte de repères et des traumatismes, il est essentiel de leur offrir un cadre de vie stable ainsi qu'un accueil empreint d'écoute et de respect. En effet pour ces jeunes tout est différent : les habitudes de vie, les relations sociales, la langue (Dambuyant, 2019). Comme le souligne J. Denicola (dans Tison et Leconte, 2018), un accompagnement bienveillant constitue une étape fondamentale. Pour certains, notre service est le premier lieu où ils peuvent véritablement « se poser » après un parcours d'exil éprouvant. Malgré les nombreuses démarches et rendez-vous qui rythment leur quotidien, et certaines contraintes administratives nous essayons de prendre le temps. Le temps d'écouter leur

histoire, de créer une relation de confiance, de leur proposer diverses activités, sportives comme créatives. Selon Fethi Benslama (cité dans Tison & Leconte, 2018), « la maladie de l'exil n'est pas la perte du pays, mais du lieu pour exister ». Les murs de l'établissement sont tapissés de photos retracant les passages de chaque jeune, témoins silencieuses des histoires de chacun. Bien que transitoire, nous tâchons de faire de ce lieu un espace où ils peuvent exister, au cœur d'un moment particulièrement singulier de leur vie et de leur parcours.

2 – Vécu psychique et temporalité des MNA en contexte de mise à l'abri.

2.1. Vécu psychique des MNA à l'épreuve du temps et de la migration : éléments issus de la littérature.

« L'exil est un passage, tout comme l'adolescence, qui réalise un véritable basculement entre un avant, définitivement perdu et un après, définitivement différent. L'exil entraîne un rapport au temps singulier qui s'inscrit davantage dans la rupture voire même dans une sorte de clivage entre l'avant et l'après que dans la continuité » (Denicola cité dans Tison et Leconte, 2018).

Bien qu'ils constituent une population particulièrement hétérogène, les mineurs non-accompagnés partagent des expériences communes : celles d'avoir entrepris un parcours d'exil seul et d'avoir quitté leur lieu d'enfance (Denicola, dans Tison & Leconte, 2018). Cette idée a d'ailleurs été exprimée par une jeune fille lors d'un atelier thérapeutique : « On est tous partis de chez nous, beaucoup ont traversé l'eau, donc on est sur un même pied d'égalité. » Ils ont en conséquence perdu tout ce qui leur était familier, ce qui peut être à l'origine d'un sentiment de « vide interne » (Sinanian et Robin-Poupard, 2018). Comme évoqué précédemment les raisons de leur départ varient, mais l'expérience du déplacement, au cœur même de l'exil, bouleverse profondément leur rapport au monde (Denicola, dans Tison & Leconte, 2018). Ce déplacement impliquant des expériences traumatiques, révélées dans la narration de leur parcours migratoire, avec au commencement, la séparation familiale et la rupture avec les pairs, les violences et les humiliations subies lors de leurs parcours ou la perte d'êtres chers. Autant d'épreuves qui laissent des traces durables sur leur développement psychique et intellectuel (Flaget, 2021). De nombreux jeunes ont vécu des séparations brutales ou des pertes significatives au cours de leur parcours. Cependant, ces blessures peuvent parfois être difficilement perceptibles en raison des capacités d'adaptation de ces derniers (Bean et al., 2007, dans Gaultier, 2023). Les études montrent une prévalence significativement plus élevée de troubles psychiques chez les MNA : troubles anxieux (10 à 85 %), dépressifs (12 à 76 %), de stress post-traumatique (17 à 85 %) ou encore troubles du comportement

(Guessoum et al., 2020). Certains auteurs mentionnent également des troubles réactionnels liés à la précarité. En effet, ces jeunes sont fréquemment confrontés à des conditions de vie instables et précaires à leur arrivée en France, ce qui aggrave les troubles préexistants (Médecins Sans Frontières & Comede, 2021). A cela s'ajoute le manque d'accès aux soins psychiques et le manque de structures adaptées aux besoins spécifiques des MNA. Pour autant, certains auteurs, tels que B. Leconte (2018), souligne la capacité de résilience de ces jeunes, qui sont d'après elle, « dans la vie », portés par leur volonté de s'intégrer, d'étudier et de construire leurs projets personnels comme professionnels. L'exil reste, malgré la souffrance qu'il engendre, témoin d'un « sursaut d'instinct de vie » (Denicola dans Tison et Leconte, 2018). Beaucoup de ces jeunes aspirent à étudier, n'ayant pas eu cette chance dans leur pays d'origine. D'après S. Gaultier (2023), les MNA sont porteurs de nombreuses blessures mais également de nombreux rêves, de croyances et d'espoir, qui les soutiennent. Ils partagent le rêve d'un jour meilleur « d'un ailleurs pour soi et pour ceux qu'ils ont laissé là-bas », au pays. Leur désir d'accomplissement n'implique pas qu'eux, il représente bien plus pour ces adolescents (Touhami, Radjack et Moro, 2015). Cela les mène parfois à une hyper-adaptation au sein de leurs lieux de vie, au prix de la répression de leur monde interne, étant prêts à tout pour rester en France (Sinanian et Robin-Poupard, 2018). La question du monde interne de ces jeunes ainsi que de leur identité est également essentielle à prendre en considération. D'après G. Dambuyant (2019), il faut continuer d'être soi pour maintenir un sentiment d'exister ainsi qu'intégrer son passé pour se construire. Or d'après l'auteur il est difficile de s'inscrire dans une filiation et laisser place à de nouvelles affiliations « lorsque l'on doit être considéré comme isolé pour être protégé et bénéficier des services de protection de l'enfance » (Dambuyant, 2019). C'est en effet l'une des difficultés pour ces jeunes. Ils doivent concilier leur ancienne identité et la nouvelle constituée (Sinanian et Robin-Poupard, 2018). Cela est d'autant plus complexe lorsque la temporalité psychique des jeunes vient se confronter à une temporalité administrative imposée.

2.2. Observations cliniques en contexte de mise à l'abri : la notion de temporalité au cœur du vécu psychique des MNA.

Dans les jours qui suivent leur arrivée au sein du Service de Mise à l'Abri, les jeunes réalisent un premier entretien avec l'infirmière ou l'aide-soignante du service. Cet échange vise à évaluer leur état de santé, à repérer d'éventuelles pathologies somatiques, mais aussi à recueillir des éléments de leur parcours migratoire, souvent marqué par des violences physiques et psychiques. C'est fréquemment dans cet espace que les jeunes commencent à évoquer leur histoire et, parfois, leurs traumatismes. À la suite de cet entretien, et en fonction des observations et préoccupations de mes collègues soignantes, certains jeunes me sont orientés pour des entretiens psychologiques en tant que psychologue du service. Pour certains, ma fonction, celle qui « s'intéresse à ce que l'on a

dans la tête et dans le cœur» (Kerloc'h et Renard, 2022), n'a pas d'équivalent dans leur pays d'origine ou s'inscrit dans une représentation culturellement éloignée. Il est donc nécessaire de prendre le temps de leur présenter ainsi que d'aller constamment à leur rencontre lors du quotidien. Mon rôle premier envers eux est, d'après moi, de leur permettre de faire de nouveau confiance, de retrouver des relations apaisées, notamment avec les adultes. En raison des violences que certains ont subies lors des nombreuses étapes de leur parcours, notre rôle est de leur montrer que nous sommes là pour les accompagner. Je les rejoins donc sur leur lieu de vie, au sein des espaces communs, pour les saluer et passer du temps avec eux. La création d'un lien de confiance passe par le partage de moments du quotidien, des temps d'échange « informels », des temps de partage, et de nombreuses parties de babyfoot. Ces temps peuvent paraître anodins, mais ils leur permettent d'apprendre à nous connaître en tant que professionnels, et à déterminer s'ils peuvent, ou non, nous accorder leur confiance. C'est également une manière de les rendre acteurs de cette rencontre car ils peuvent ensuite choisir de me solliciter, ou non, pour des temps d'écoute individuels. Lorsque je leur demande comment ils se sentent, beaucoup me répondent : « ça va un peu ». Cette réponse vient selon moi dire beaucoup, révélant une tentative d'adaptation, une forme de retenue mais laissant place à des questionnements. D'après B. Tison et J. Leconte (2018), ces jeunes arrivent souvent porteurs de blessures qui ne se voient pas et qu'ils ne laissent pas toujours paraître voulant prouver leur adaptation. La temporalité est ici centrale : certains jeunes parviennent à se livrer dès les premiers entretiens, tandis que d'autres ont besoin de plus de temps, indispensable à l'établissement d'une alliance thérapeutique et à la construction d'un lien de confiance. Les jeunes partagent fréquemment le fait d'avoir « beaucoup de choses en tête ». Cela nécessite du temps avant qu'ils puissent nommer ces nombreuses « choses », se bousculant dans leur tête. Ces éléments relèvent souvent de leur enfance, de leur parcours, de leurs inquiétudes pour l'avenir. Il y a en parallèle des éléments que l'on ne nomme pas : les dettes envers leurs proches ou des passeurs, des éléments de leur identité qu'ils n'ont pas dévoilés, la nature de certains traumatismes subis... Des choses qu'ils préfèrent « garder en eux », comme ils le disent, pour se protéger et ne pas faire exister ces éléments, parfois extrêmement douloureux à évoquer.

Le passé occupe une place centrale dans le récit et l'espace psychique des jeunes accueillis. Ils évoquent fréquemment des événements survenus dans leur pays d'origine, source d'une souffrance importante et qui ont parfois motivé leur départ. Dans un contexte de parcours « pré migratoire », les récits font apparaître des expériences marquées par des violences intrafamiliales, des conditions de vie précaires, ou encore des contextes de danger liés à l'instabilité géopolitique de leur pays. Ces éléments constituent des souvenirs douloureux et impactent leur manière d'être au présent et de se projeter dans l'avenir. Au cœur de la clinique de l'enfant et de l'adolescent migrant, il est nécessaire de prendre en considération les facteurs associés au parcours migratoire et à la culture, mais il est également essentiel de considérer la dimension développementale (Goguikian

Ratcliff, 2023). Aux souffrances vécues durant leur enfance viennent souvent s'ajouter celles éprouvées lors de leur parcours migratoire. Beaucoup de jeunes déclarent avoir subies des violences, psychologiques, physiques ou sexuelles ainsi que des humiliations, des situations de rejet et du racisme. Pour les nombreux jeunes dont le parcours migratoire a impliqué la traversée de la mer à bord d'embarcations de fortune, cette expérience apparaît comme un évènement marquant, voire traumatisante s'étant inscrit dans leur mémoire. Cette traversée revient de manière récurrente dans les récits adressés aux professionnels du service ou au cours des entretiens psychologiques. Plusieurs jeunes ont pu, lors de ces derniers, déclarer avoir cru mourir. Lors d'un atelier collectif autour de la notion de « souvenir », plusieurs jeunes ont spontanément évoqué des épisodes de leur parcours migratoire. D'après l'un d'entre eux « *un souvenir est une souffrance de la mémoire* ». Signe de la charge affective de ces souvenirs. Nombreux sont les jeunes qui expriment le souhait « d'oublier » certaines choses qu'ils ont vécu lors de leur parcours tant la place que cela prend est importante et la douleur difficilement supportable. Ils veulent avancer. Ne pouvant leur permettre d'oublier, je leur laisse la possibilité d'investir un espace où ils pourront évoquer certains évènements et à long terme, peut-être les intégrer dans leur histoire avec une charge émotionnelle moins conséquente. Ce parcours d'exil devient parfois un entre deux : un temps suspendu ou certains jeunes semblent rester figés dans le trauma. Leur temporalité psychique se retrouve parfois écrasée par l'évènement traumatisant (Bourboulon, 2009 cité dans Tison & Leconte, 2018). Tout cela s'exprime fréquemment sous forme de reviviscences et de cauchemars, que les jeunes rapportent avec peu de difficultés. Appartenant au registre du « non-réel », ces derniers semblent être plus facilement partagés bien qu'ils constituent une forme de mise en récit. Nous accueillons actuellement une jeune adolescente, nous partageant son histoire uniquement à travers ses dessins et ses cauchemars. En parallèle, lorsque le parcours migratoire est marqué par la perte ou la séparation d'un proche, la souffrance psychique s'en trouve d'autant plus amplifiée. Au sein de notre service, nous travaillons en partenariat avec le dispositif des Rétablissements des Liens familiaux (RLF) de la Croix Rouge française. Ce service aide les familles séparées à retrouver ou maintenir le contact. Si les jeunes le souhaitent, ils ont la possibilité d'entamer les démarches avec les professionnels du service afin de rechercher un proche dont ils ont été séparés au cours de leur parcours migratoire, ou de reprendre contact avec leur famille restée dans leur pays d'origine. Cette démarche marque souvent pour les jeunes le début d'un travail de reconstruction personnelle dont ils sont acteurs, au cœur d'un parcours où ils sont trop souvent été privés de pouvoir sur leur propre vie.

En parallèle de la place occupée par le passé, l'inquiétude pour l'avenir envahit de nombreux jeunes. Ces derniers expriment leurs craintes face à leur vie future. Porteurs de rêves et de projets, ils se heurtent à une réalité administrative et d'accueil complexe dès leur arrivée en France, ce qui les amène à remettre en question ces derniers. Le désir d'étudier est présent chez beaucoup d'entre eux, accompagné de la peur de ne pas pouvoir accéder à la scolarité, ainsi que de

celle, parfois très forte, de décevoir leurs proches. Certains confient leur peur d'être un « mauvais fils », s'étant promis d'aider leur famille. Cela est d'autant plus présent lorsque les jeunes ont le statut d'aîné dans leur fratrie. Les démarches relatives à la scolarité ne peuvent être engagées qu'à leur entrée dans le service d'autonomie, qu'ils intègrent dans un second temps. Durant les quelques mois passés au sein du SMAL, certains jeunes disent subir cette attente, évoquant le sentiment d'une vie « en pause », une période durant laquelle ils ont l'impression de ne rien pouvoir accomplir. Cette attente laisse la place et le temps de penser, mais aussi de s'inquiéter. Leurs nuits en sont souvent agitées. Certains craignent même d'être « en retard » dans leur vie. Les jeunes sont contraints d'attendre, mais certains, notamment les plus âgés, sont déjà conscients de l'urgence et de la nécessité de construire leur avenir avant leurs 18 ans, âge à partir duquel ils ne relèveront plus du dispositif de Protection de l'Enfance et devront être autonomes. Selon S. Gaultier (2023), ces périodes d'attente, où les jeunes dépendent des professionnels pour l'accomplissement de leurs démarches, doivent être mises en perspective avec leur parcours d'exil, qui implique lui aussi des étapes où ils sont contraints de s'en remettre aux autres. L'adolescence de ces jeunes est ainsi marquée par ces mouvements complexes et ces préoccupations. D'après Tobie Nathan, il leur est nécessaire de décoder le plus rapidement possible le nouvel environnement culturel dans lequel ils évoluent - une tâche d'autant plus difficile lorsque la rupture avec leur cadre familial, social et culturel s'est faite de manière brutale et précoce (Flaget, 2021). On observe alors, au quotidien, certains jeunes qui, après quelques mois au sein du service, semblent s'éteindre doucement, peinant à participer aux activités proposées et perdant parfois espoir. Comme le souligne J. Bricaud (2012), « quand l'avenir est imprévisible, on perd prise sur le présent ». Pour d'autres jeunes, cette attente leur est davantage favorable, identifiant le Service de Mise à L'abri comme un lieu où ils peuvent « se poser » temporairement. L'équipe accompagne du mieux qu'elle peut les jeunes face à ces questionnements, tentant de tisser du lien entre deux mondes, l'ancien et le nouveau (Sinanian et Robin-Poupard, 2018), bien que cela suscite parfois, un certain sentiment d'impuissance et des questionnements vis à vis de nos pratiques.

3. Accompagner entre injonctions institutionnelles et temporalité psychique des jeunes : pratiques professionnelles en contexte de mise à l'abri.

3.1. Pratiques professionnelles au SMAL face à une temporalité imposée.

Le Service de Mise à L'abri (SMAL) accueille des jeunes aux profils variés. Certains sont réorientés depuis d'autres départements, où leurs démarches et l'évaluation de leur minorité ont déjà été effectuées. D'autres entament ces démarches directement dans notre département, ce qui implique un séjour temporaire de mise à l'abri au sein de notre service. Pour ces derniers, dans les

premiers jours suivants leur arrivée, les rendez-vous s'enchaînent : examens médicaux, prise d'empreintes, évaluation de minorité... Une forme d'urgence s'installe, tant pour les jeunes que les professionnels qui les accompagnent. L'équipe éducative tente elle, de pallier à cette urgence, cette précipitation, en prenant le temps d'accueillir ces jeunes dans les meilleures conditions possibles. Dès leur arrivée, ils ont accès à des vêtements propres, une chambre pour se reposer, et une présentation complète du lieu ainsi que des professionnels qui vont les accompagner. Un temps précieux pour poser les premières bases d'un lien de confiance dans un contexte où la peur et la méfiance peuvent dominer. Ces jeunes découvrent, pour certains, les métiers d'éducateurs, ou le mien de psychologue, des fonctions ne trouvant pas toujours d'équivalents au sein de leur pays d'origine. Il est donc nécessaire d'expliquer nos rôles, nos fonctions et les raisons de notre présence auprès d'eux dans ce lieu de vie. Du temps est également pris pour leur expliquer les démarches et les évaluations auxquelles ils vont être confrontées dans le contexte de leur accueil. Ces procédures suscitent souvent de l'inquiétude chez les jeunes que nous accompagnons, car elles sont perçues, à juste titre, comme déterminantes pour leur avenir. En quelques jours à peine, une décision cruciale se joue : être reconnu mineur ou non. Quelques jours après parfois des mois voire des années d'exil. Les jeunes que nous accompagnons sont conscients des enjeux et des difficultés que cela implique. Certains adolescents nous livrent leurs peurs et commencent à évoquer des éléments de leur histoire, que nous accueillons avec attention. Parfois, aussi, avec la frustration de manquer de temps. Il s'agit d'histoires très souvent teintées de violences, de souffrance que l'équipe garde en mémoire. D'après S. Korff-Sausse (2006, citée dans Sinanian et Robin-Poupard, 2018) : « ces situations conduisent toutes à l'extrême limite, aux frontières de l'humain, de ce qui est pensable, partageable et sollicitent des aspects contre transférentiels particulièrement intenses et archaïques ». C'est également parfois avec un sentiment d'impuissance que nous accueillons leur parole, lorsque, la veille de leur évaluation, ils nous partagent leurs inquiétudes et leur volonté de trouver, enfin, un peu de stabilité et de sécurité. Nous remettons à ces jeunes un carnet d'adresses de lieux ressources et d'associations, afin qu'ils disposent de repères en cas de non-reconnaissance de leur minorité, et donc de non-retour dans notre service. Mais nous savons que cela ne les protégera pas d'une situation précaire. Nous tentons de ne pas céder à la pression de l'urgence, bien que le cadre institutionnel et administratif nous y poussent régulièrement. Les jeunes partent le matin pour leur rendez-vous d'évaluation, en cas de reconnaissance de leur minorité nous recevons un mail dans la journée nous indiquant qu'ils réintègrent notre service. Tandis qu'en cas de non-reconnaissance de minorité nous recevons un mail nous indiquant qu' « aucune personne ne se présentera », sans même nommer l'identité du jeune. La majorité d'entre eux ne reviennent pas après leur évaluation : leur minorité n'a pas été reconnue par le service départemental compétent. De par la vulnérabilité de ces jeunes déracinés, en rupture culturelle (Tison et Leconte, 2018) et l'impossibilité de savoir ce qu'ils deviennent, ce non-retour est vécu difficilement par les professionnels du service. Les

confrontant parfois à un sentiment d'impuissance et de frustration ayant conscience de l'impact d'un refus de prise en charge pour ces jeunes. À mes yeux, accompagner ces derniers est l'aspect le plus complexe de ma pratique actuelle. En effet, le temps d'accueil est parfois trop court pour permettre la création d'un lien de confiance. Pour ceux qui parviennent malgré tout à exprimer leur vécu, je me sens souvent impuissante face à leur détresse. Je l'accueille autant que possible, mais avec le sentiment frustrant de ne pas pouvoir leur offrir ni de continuité ni de stabilité. Il me semble que mon rôle, auprès d'eux, est aussi de leur faire découvrir et comprendre mon métier avec l'espoir qu'il leur paraîtra moins étranger à l'avenir, et qu'ils pourront plus facilement se saisir de temps d'écoute qui pourraient leur être proposés. C'est aussi une manière de leur redonner accès à la confiance et à la bienveillance.

Les jeunes en réorientation ou ceux pour lesquels une reconnaissance de minorité a été actée restent quant à eux généralement quelques mois au sein du service, dans l'attente de pouvoir intégrer une MECS pour les jeunes âgés de moins de 15 ans, ou bien un service d'autonomie. Durant cette période, la temporalité n'est plus la même. Différentes activités sont proposées aux jeunes accueillis, notamment des ateliers scolarité avec apprentissage du français, des activités sportives ou ateliers créatifs divers rythmant leurs semaines. Des ateliers dédiés à la santé le sont également. En parallèle, les règles et rituels mis en place par l'équipe éducative, tels que les heures de repas ou de sorties, permettent la construction d'une certaine continuité temporelle (Flaget, 2021). Cette structuration du temps est essentielle dans un contexte où les repères ont souvent été bouleversés. Néanmoins, les jeunes découvrent parfois ce rapport au temps, d'après un professionnel du service : « *ce rapport là au temps peut-être compliqué, certains jeunes, après un passage de migration n'avaient pas forcément l'heure, ils n'ont pas de calendrier non plus et là d'un seul coup on ressent quelque chose de très ordonné et c'est compliqué culturellement. Ce temps qui est chronométré chez nous en Europe, on est à la minute près. Dans d'autres pays l'heure n'est pas aussi importante.* » Bien qu'ayant une fonction structurante, un temps d'adaptation est parfois nécessaire aux jeunes face à ces rituels. Le temps passé par les jeunes au sein du service et leur inscription au sein de ce dernier sont également marqués par la place de la photographie. Les murs de ce lieu de vie sont en effet tapissés de photos : les visages de jeunes laissant une trace de leur passage. Ces dernières permettent de matérialiser l'existence d'un temps vécu au sein du service, d'une histoire partagée, même brève. Ils repartent également avec un album, regroupant des photos des mois passés au sein du SMAL. Des albums parfois conçus avec les professionnels du service, leur permettant de se préparer à leur départ. Ces photographies favorisent finalement l'expression symbolique, elles permettent aux jeunes de s'ancrer dans le présent, de se projeter dans l'avenir ou de symboliser leur passé. Cette pratique peut être observée dans d'autres lieux de vie. D'après Marina Chauliac (2019), anthropologue, à l'origine d'un projet autour de la photographie

au cœur d'un centre d'accueil et d'orientation situé à Villeurbanne, c'est aussi une manière « de garder une trace du passage de ces migrants, rendus invisibles par leur situation administrative ».

Beaucoup de jeunes expriment leur impatience à l'idée d'intégrer leur futur appartement. Ce dernier représente bien plus qu'un logement, il symbolise à leurs yeux leur projet de vie, une forme d'accomplissement personnel et une étape vers leur indépendance. Cependant leurs inquiétudes pour l'avenir sont nombreuses. Les jeunes se questionnent quant à leurs projets de formation, leur possibilité d'accéder ou non à une scolarité. L'équipe éducative prend le temps d'aborder ces sujets avec ces derniers et de les accompagner dans leurs réflexions. Ils réalisent parfois des recherches de métiers avec eux, les aident à rédiger des CV ou des lettres de motivation. Des visites des futures (potentielles) villes d'accueil sont également organisées, afin de favoriser la projection dans ce nouvel environnement. Ces différentes actions permettent d'accompagner les jeunes vers la vie future dans laquelle ils se projettent beaucoup et permettent de les soutenir face à l'attente. Une attente que les jeunes vivent difficilement, voyant les mois passés au sein de notre service. Nous tentons de les rassurer au mieux en accueillant leurs ressentis et leurs inquiétudes et en les aidant à mettre du sens sur leur séjour et cette attente, souvent teintée d'anxiété. Il arrive toutefois aux professionnels d'exprimer le sentiment d'arriver à bout de ce qu'ils peuvent proposer à ces jeunes durant cette période d'attente. Ces questionnements sont régulièrement abordés lors des réunions d'équipe. Il s'avère en effet nécessaire de pouvoir s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire et de pouvoir penser à plusieurs ces accompagnements aux frontières du psychologique, du social et de l'éducatif » (Cuisinier Calvino cité dans Tison et Leconte, 2018). Des espaces pour réfléchir et penser nos pratiques apparaissent indispensables, tant pour ajuster les accompagnements que pour soutenir les professionnels confrontés à cette attente partagée avec les jeunes. Ils arrivent que certains jeunes expriment leur frustration, voire leur colère à l'égard des professionnels du service, les percevant comme responsables de l'attente et de l'incertitude auxquelles ils sont confrontés. D'après D. Senovilla Hernandez (cité dans Gaultier et al., 2023), les mineurs non-accompagnés perçoivent les résistances de la société d'accueil et peuvent soupçonner les travailleurs sociaux de partager ces mêmes résistances. Cette projection nécessite du temps, de l'écoute, et un travail de lien pour rassurer les jeunes et réinstaurer une forme de confiance. Il est en effet nécessaire d'être à l'écoute de ces inquiétudes, tout à fait légitimes. Face à ces préoccupations, plusieurs espaces sont proposés aux jeunes en plus de tout ce qui est mis en place lors du quotidien : des ateliers à médiation thérapeutique leur permettent d'exprimer ce qu'ils vivent autrement que par la parole, souvent difficile à mobiliser, des temps d'écoute individuelle avec la psychologue sont également proposés, pour ceux qui le souhaitent. Ces espaces offrent un lieu pour déposer leurs peurs, leurs inquiétudes, ou simplement pour se sentir entendus sans jugement. Un temps est également organisé chaque mois pour aborder la vie au SMAL et laisser la possibilité aux jeunes d'exprimer leurs demandes et leurs besoins ainsi que de suggérer des axes d'améliorations concernant la vie dans le

service. La notion d'attente y est souvent abordée. Un jeune a exprimé au cours de l'une d'elle « *on nous dit de faire vite sur le plan administratif mais en même temps on est bloqués ici* ». A travers ces temps de rencontre on accueille tant que l'on peut leur colère et leur peur face à cette attente, en leur réexpliquant également notre rôle, notre impuissance face à cette dernière et ses raisons : notamment des places peu nombreuses. Nous avons récemment dû réfléchir à la manière de soutenir un jeune pour qui l'attente au sein de notre service devenait insupportable. Il lui a notamment été proposé un calendrier indiquant les dates importantes à venir : rendez-vous médicaux, entretiens avec sa référente du Département, date de départ du service, etc. Un calendrier qu'il complète en général avec nous, professionnels du service. L'objectif étant qu'il puisse se représenter concrètement et matériellement le temps et se projeter dans les jours et semaines à venir. Il s'agit d'un exemple d'outil que nous avons pu mettre en place pour accompagner ces jeunes face à une temporalité qui leur est imposée. La notion de temps est nécessaire à prendre en compte dans nos prises en charge. Tant le temps psychique, réel, qu'administratif. Un temps perçu par le jeune mais également par les professionnels et laissant émerger des « des incompréhensions, des angoisses, des inquiétudes les plus profondes et la reviviscence d'expériences traumatiques » (Touhami, Radjack et Moro, 2015). Pour finir, une forme de continuité se maintient parfois au-delà du temps d'accueil. De nombreux jeunes reviennent au SMAL après leur départ, une fois installés en service d'autonomie. Ce retour témoigne de la place particulière qu'a pu occuper ce lieu de vie, pourtant temporaire, dans leur histoire personnelle et dans leur espace psychique. Le SMAL devient alors plus qu'un simple lieu de passage : il s'inscrit comme un repère, un point d'ancrage symbolique dans un parcours souvent teinté de ruptures. Il symbolise aussi une recherche de continuité chez les jeunes, qui viennent, pour certains vérifier que nous y sommes toujours présents : « *Vous êtes toujours là* » est d'ailleurs la phrase qu'un ancien jeune du SMAL prononce lors de ses visites, symbolisant cette idée.

3.2. Regard de professionnels et réflexions face à la notion de temporalités.

« Ces jeunes nous immergent par leur parcours dans une réalité douloureuse dominée par la violence, les deuils, les traumas, la culpabilité, la déshumanisation, mais aussi l'espérance, la loyauté et la détermination. Il est difficile de communiquer tout ce que ces jeunes nous transmettent, nous font vivre et éprouver au cours de leur accompagnement » (Gaultier, 2023).

Cette partie s'appuie sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès de professionnels du Service de Mise à l'Abri (SMAL) avec lesquels je travaille. Deux professionnels, l'un à la fonction soignante et l'autre éducative, ont été interrogés autour de la notion de temporalité au sein du

service, partageant leurs regards, complémentaires, et leur perception. Cette notion est fréquemment évoquée dans ce lieu transitoire qu'est le SMAL, tant dans le vécu des jeunes que dans l'expérience des professionnels qui les accompagnent, témoins de leur réalité. Les professionnels ont notamment été questionnés sur la manière dont les jeunes vivent le rapport au temps au sein du service. Ce service étant, comme vu précédemment, un lieu d'accueil temporaire pour les jeunes, dans l'attente d'une orientation vers un service d'autonomie, il constitue un « entre-deux », selon l'un des professionnels : « *Je pense que c'est très compliqué pour les jeunes parce que dans leur perception, je pense que l'arrivée au SMAL, apparaît pour eux comme une finalité. Tout ce qui a été difficile est terminé. L'Eldorado, qu'ils imaginaient ou qu'on leur avait vendu, ça y est, ils y sont. Et donc normalement, ça doit commencer [...]* » « *je trouve qu'il y a deux temps dans ce moment d'attente [...] Je suis en sécurité, j'ai à manger, je peux me reposer, je rencontre les gens, je découvre un peu ce petit espace-là. Et puis très rapidement, il y a le contrecoup de se dire, là c'est bon, je me suis acclimaté, quand est-ce qu'on va au truc d'après ? À l'étape suivante* ». Les jeunes doivent en effet patienter parfois plusieurs mois avant qu'une place se libère dans un service d'autonomie ou en foyer, souvent sans avoir été prévenus de leur intégration d'un service de mise à l'abri et de la temporalité propre à ce service, ou sans l'avoir pleinement comprise. Cette attente devient alors particulièrement difficile à vivre. Un des professionnels confie « *je pense que ce moment-là est très compliqué à vivre parce qu'il paraît comme injustifié pour eux et c'est une attente forcée [...] j'ai l'impression qu'ils le vivent comme si volontairement, on leur faisait perdre du temps à ce moment-là* ». Cette incompréhension est aussi liée à leur perception des missions du service. L'attribution des places en autonomie relève d'un autre service, ce que les jeunes ne perçoivent pas toujours, ce qui est légitime, en vue de la complexité des démarches : « *C'est un peu flou. C'est vrai que le fonctionnement est quand même particulier. On a un service, mais qui dépend d'un autre service qui prend les décisions. Donc c'est sûr que ce n'est pas clair pour eux. C'est très compliqué* ». Les professionnels perçoivent aussi un sentiment d'injustice chez certains jeunes, surtout lorsqu'ils voient d'autres partir avant eux. Cela peut provoquer de la tristesse, de la frustration, un sentiment de retard ou d'échec. Un sentiment d'impuissance est également perceptible dans le discours des professionnels « *On ne peut pas faire en sorte que les choses avancent. S'ils posent des questions sur quand ils peuvent intégrer leur appartement, on n'a aucune réponse à donner. On gère tout et en même temps, on n'a aucune réponse.* ». Il y a également d'après un professionnel « *des enjeux qu'on ne connaît pas* », nous échappant : « *On ne sait pas quelle pression ils ont, eux, du pays, de la famille. Est-ce qu'ils doivent rendre des comptes ? Tout cet aspect financier.* » En effet, des dettes accumulées durant leur parcours, la nécessité de trouver un travail ou une formation rapidement, ou encore la peur de décevoir leurs proches peuvent constituer des formes de pression pour les jeunes. Finalement un second professionnel perçoit une certaine ambivalence dans cette perception du temps : « *Ça leur paraît toujours, je pense, à la fois un temps long parce qu'ils sont dans l'attente*

ils savent pas trop ce qui va arriver comment se projeter; ni quand se projeter mais en même temps court, quand ils partent ils disent tous que ça a été un temps, enfin presque tous, que c'est un temps qui a été bénéfique. Ils disent tous qu'ils ont pu se reposer, retrouver parfois des relations humaines, apaisées c'est vraiment très ambivalent ». Comme vu précédemment les jeunes reviennent d'ailleurs régulièrement au SMAL après leur départ. Bien qu'étant parfois perçu comme un passage subi, le SMAL devient également un lieu d'ancrage : le lieu de leurs premières rencontres en France, auquel les jeunes accordent une importance singulière.

Comme évoqué, les professionnels sont témoins des impacts psychiques de cette temporalité. Interrogés à ce sujet, ils déclarent : « *Oui, psychologiquement il y a vraiment une baisse de moral avec un impact sur le psychisme qui peut être... Alors ça varie d'un individu à l'autre, mais on peut dire qu'il y a une baisse de moral, on remarque une perte d'appétit en premier souvent* ». On observe effectivement un changement chez certains jeunes accueillis au fil des semaines et des mois : « *il y a une espèce de période d'euphorie de tout ce qu'on propose en activités, en disponibilité et puis l'attente revient [...] et au bout d'un moment quand l'attente est trop longue il y a une espèce de phase un peu dépressive où ils n'ont plus envie de rien, ils restent dans leur chambre ils sont tout le temps fatigués* » avec une lassitude qui s'installe. Il est en parallèle parfois difficile de percevoir un mal-être chez les jeunes « *qui ne laissent rien paraître* ». La présence constante des éducateurs permet cependant de percevoir des changements discrets mais significatifs d'après un des professionnels interrogé. L'équipe pluridisciplinaire joue en parallèle un rôle clé. La complémentarité des regards permet d'identifier des signes de souffrance chez certains jeunes : « *on voit des jeunes qui parfois s'effondrent aussi d'un seul coup, en larmes, parce que ça fait trop longtemps qu'ils attendent, parce que c'est trop dur, parce qu'ils ont vu les copains partir aussi oui il y a aussi le groupe qui se reconstitue régulièrement [...] ils sont aussi obligés de reconstruire des amitiés et ça peut réactiver un vécu traumatique, une séparation familiale* ». Le SMAL est effectivement un lieu de rencontres pour les jeunes mais aussi parfois de séparations, lors de départs. Leur parcours ayant souvent été marqué par des séparations, cela vient parfois réactiver des douleurs et des peurs profondes.

La temporalité est en grande partie imposée et rythmée par les démarches administratives, notamment dans l'accompagnement des MNA, soumis à l'évaluation de leur minorité : « *quand ils arrivent ici (au SMAL) il y a déjà le temps de l'évaluation, cette première semaine qui parfois s'étire un peu en fonction des possibilités du département* » selon un éducateur percevant les démarches comme « *toujours très longues* ». D'après ce dernier, les jeunes se confrontent à un mur administratif ainsi qu'à un manque de clarté dans le langage utilisé : « *c'est l'attente constante, ça peut pas être adapté parce qu'ils n'ont pas de réponses claires et on a besoin de réponses claires pour se structurer et savoir dans quoi on se lance* ». Ces derniers sont effectivement confrontés à l'attente et à de longues démarches, parfois difficiles à comprendre pour de jeunes adolescents. Un

professionnel exerçant des missions soignantes souligne en parallèle que ce rythme ne permet pas toujours une prise en charge optimale, notamment en matière de santé : « *Quand quelqu'un s'est confié sur un problème de santé et qu'on n'a pas le temps de mettre quelque chose en place, c'est extrêmement... C'est frustrant [...] C'est attristant* ». Au moment de leur arrivée au SMAL, un entretien santé est en effet proposé aux jeunes afin d'identifier leurs problématiques et leurs besoins de prise en charge dans ce domaine. Il en va de même pour leur santé mentale, bien que celle-ci soit souvent plus difficile à évoquer pour eux. Bien que confrontés à de longues démarches administratives dans leur prise en charge, ils n'ont que quelques jours entre l'arrivée dans notre service et l'évaluation de leur minorité. Quelques jours nous permettant d'identifier leurs besoins, mais insuffisants pour leur proposer un accompagnement adapté, un regard partagé par les éducateurs : « *il y a des questions de santé, de prise en charge de soins des jeunes qu'on accueille qui nous font état de douleur, qui ont besoin de soins, qui parfois évoquent directement des maladies ou qui ont subi des violences sexuelles à répétition et pour autant on ne prend pas ça en soin* ». L'attente et un temps « qui s'étire » viennent finalement se confronter paradoxalement à un manque de temps dans la prise en charge de leur santé.

Le SMAL est un lieu en mouvement constant. Certains jeunes restent quelques jours, d'autres plusieurs mois. Le groupe est en perpétuel changement, ce qui influence directement les pratiques professionnelles. Il faut sans cesse s'adapter, construire de nouveaux repères, établir des liens de confiance qui prennent parfois plusieurs mois à se tisser... et qui se rompent parfois au moment de l'orientation. Cela nécessite également de s'adapter à chaque jeune, étant pour certains à des moments très différents de leur parcours mais partageant pourtant un même lieu de vie. Les professionnels ont été questionnés sur la manière dont ils perçoivent cette temporalité. Un des professionnels témoigne : « *c'est très compliqué [...] la notion du temps parce qu'on est vraiment sur deux rythmes, il y a les cinq jours de répit, de pré-évaluation, il faut aller très vite, puis après d'un coup ça change et du coup on se dit qu'on a le temps. Ils sont mineurs, ils sont là pendant plusieurs mois, donc ça me semble beaucoup plus lent, et en parallèle il y a plein de nouveaux jeunes qui sont là que pour cinq jours qui arrivent dans un contexte de mise à l'abri* ». Différentes temporalités se superposent dans ce lieu de vie. Les professionnels de santé sont quant à eux, contraints et dépendants d'une ouverture des droits pour les jeunes : « *Dans ma pratique, il y a vraiment la temporalité de l'ouverture de leurs droits à la caisse primaire d'assurance maladie, qui fait qu'on est en attente toujours, comme eux, on est en attente de pouvoir démarrer des choses pour que ça soit pris en charge, pour qu'il y ait une continuité* ». Cette attente pèse sur les professionnels qui déclarent : « *je suis dans la même attente qu'eux, pas du tout avec les mêmes enjeux évidemment* », « *nous aussi on le subit ce temps administratif* ». L'accès aux droits, ou aux structures de soins et d'accompagnement pour ces jeunes, reste en effet extrêmement limité tant que les démarches ne sont pas finalisées. Un professionnel évoque les multiples temporalités perçues au

sein du service : « *J'ai l'impression qu'il y a vraiment plein de temps différents, il y a le temps des cinq jours, il y a le temps des deux à quatre mois, il y a le temps des CSS* ». Avec en parallèle ce sentiment d'être dépossédés de leurs missions « *on n'est pas maîtres, pas acteurs [...] C'est un service de mise à l'abri, c'est que du temporaire où on ne met pas de choses en place et c'est juste en stand-by. Sauf qu'on est sur du temporaire qui dure quand même quelques mois. C'est rien dans une vie et c'est énorme au moment où on les vit*Je la prends en compte tout le temps (cette temporalité) je suis tout le temps en train de me poser la question de à quel moment je vais les voir, à quel moment je leur donne une information, à quel moment je vais les chercher [...] ça me demande une grande souplesse et une grande disponibilité. Il y a toujours une part de moi qui doit rester disponible, c'est pas simple professionnellement [...] les moments où on peut être prêt à accueillir certaines choses, ne sont pas forcément les moments où les jeunes eux sont prêts ». Ce sont en effet parfois lors de moments du quotidien que les jeunes se livrent sur des parties de leur histoire. Je laisse personnellement la porte de mon bureau constamment ouverte, les jeunes savent qu'ils peuvent venir à tout moment pour échanger.

Face aux enjeux liés à la temporalité, les professionnels sont parfois amenés à repenser et adapter leurs pratiques. Une professionnelle explique avoir modifié la manière dont elle aborde l'attente avec les jeunes lorsqu'ils lui confient subir cette dernière : « *Sont-ils prêts ?* ». Car malgré leur volonté d'accéder rapidement à l'autonomie, certains expriment ne pas l'être totalement. Les professionnels du SMAL deviennent également des figures de repère, dont la perte peut générer une certaine appréhension. Le travail consiste aussi à redonner du sens à cette attente, à la rendre utile, propice à une préparation concrète à l'autonomie. C'est ce que mettent en œuvre les professionnels au quotidien, notamment à travers les ateliers mentionnés précédemment (sculpture, menuiserie) ou la construction d'outils permettant aux jeunes de se représenter concrètement le temps. Ce sont des temps d'échange et de transmission qui donnent du sens dans leur passage au SMAL. Face à ces questionnements et ce rapport si singulier à la temporalité, le rôle de l'équipe pluridisciplinaire dans sa totalité occupe finalement une place centrale d'après un éducateur : « *moi j'ai besoin de l'équipe [...] avoir le regard de ses collègues [...] ça enrichit nos pratiques tous ces regards et c'est pour ça que je viens aussi voir les infirmières ou l'aide-soignante, toi en tant que psychologue aussi, la cheffe de service, ou la secrétaire, ça me permet de croiser les regards, avoir l'observation de tout le monde. [...] les jeunes vont s'autoriser à dire quelque chose à la secrétaire par rapport à cette attente, ils viennent la voir parce qu'ils ont bien repéré que c'était administratif donc ils viennent la voir et nous ils viennent pas forcément nous le dire comme ça* ». Il y a effectivement cette pluralité de regards, de missions, de postures, que les jeunes perçoivent et qui nous permettent de leur offrir

une plus grande disponibilité « *ils nous repèrent aussi dans nos particularités, dans nos fonctionnements à tous* » d'après le professionnel.

Conclusion

Au cours de l'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés, la notion de temporalité, et tout ce qu'elle englobe, est essentielle à prendre en compte. Cet écrit, réalisé dans le cadre du DIU *Santé, Société et Migration*, visait à questionner dans quelle mesure la temporalité imposée par le cadre institutionnel se confronte à la temporalité psychique des MNA et comment les professionnels les accompagnant composent avec cela dans un contexte de mise à l'abri. Dans ce contexte, la notion d'urgence est tout aussi présente que celle d'attente. Une urgence s'impose aux jeunes avant l'évaluation de leur minorité, lors des quelques jours passés au sein de notre service. Quelques jours suffisants pour identifier leurs besoins, mais trop peu pour mettre en place des soins. Puis, l'attente s'ensuit en cas de reconnaissance de cette minorité, avec une orientation vers un service d'autonomie. Le SMAL est un lieu de vie temporaire, mais qui, d'après un professionnel du service, implique « *du temporaire qui dure quand même quelques mois. C'est rien dans une vie, et c'est énorme au moment où on les vit.* » D'autant plus chez ces jeunes dont l'adolescence est marquée par l'exil, l'attente, et paradoxalement la nécessité de construire au plus vite un projet de vie, en vue d'une demande de régularisation administrative. Différentes temporalités se superposent dans ce lieu de vie, où les jeunes accueillis restent de quelques jours à quelques mois. La temporalité est très présente dans leur discours, avec un rapport au passé souvent douloureux qu'ils souhaiteraient oublier pour la plupart, un présent marqué par une nécessaire adaptation à un nouvel environnement avec toutes les démarches qu'implique leur accueil, ainsi qu'un futur incertain. Ces jeunes sont suspendus à différentes temporalités : celle de l'exil, celle des contraintes administratives et celle d'une injonction à se projeter dans l'avenir, selon J. Bricaud (2012), qui ajoute que lorsque l'avenir est imprévisible, on perd prise sur le présent. C'est ce à quoi sont confrontés les jeunes accompagnés au SMAL, qui, face à l'attente et au doute, perdent parfois espoir. Nous observons chez eux une détresse psychologique et un désinvestissement du quotidien au fil des semaines. Les professionnels accompagnant ces jeunes sont témoins de cette réalité. À travers un accompagnement éducatif, clinique et de soins quotidiens, ils tentent de les soutenir face à ces difficultés. La posture clinique et éducative nécessite de maintenir une disponibilité psychique et un espace d'écoute, même dans un contexte de temporalité imposée comme au SMAL. Une disponibilité qui se veut constante, selon un éducateur du service. En tant que professionnels, tout comme les jeunes, un sentiment d'impuissance nous envahit parfois face aux décisions administratives prises et au système d'accueil de ces jeunes. Ce mémoire était l'occasion de mettre en lumière le vécu psychique des MNA dans un contexte de mise à l'abri, l'impact des démarches et

de la temporalité qu'elles impliquent, ainsi que le regard des professionnels les accompagnant. Il est nécessaire, face à ces questionnements, de réfléchir constamment nos pratiques, de développer des outils et des projets permettant aux jeunes de se représenter le temps, de faire face à l'attente. Nous tentons de les informer, de leur fournir des repères, et de limiter autant que possible les ruptures, notamment à travers un lien avec les professionnels de leurs futures structures d'accueil. Entre attente, précarité du statut, incertitude sur l'avenir et cicatrices laissées par l'exil, le temps devient un enjeu central du vécu psychique des MNA. Si nous ne pouvons maîtriser les délais ni les décisions, allant parfois à l'encontre des besoins des jeunes, nous avons cependant la responsabilité de les aider à habiter ce temps, à y trouver une place et une continuité. Bien que transitoire, nous tâchons de faire du SMAL un espace où les jeunes peuvent exister, au cœur d'un moment particulièrement singulier de leur vie et de leur parcours, dans un contexte politique où leur accueil reste difficile. Ce lieu constitue un ancrage pour certains jeunes, qui reviennent régulièrement après leur départ. Cela témoigne du besoin de continuité et de lieux d'ancrage pour ces jeunes dont les parcours sont teintés de ruptures.

Bibliographie

B

Bricaud, J. (2012). *Accueillir les jeunes migrants : Les mineurs isolés étrangers à l'épreuve du soupçon*. Chronique sociale.

C

Chariot, P. (2010) . Quand les médecins se font juges : la détermination de l'âge des adolescents migrants. Chimères, N° 74(3), 103-111. <https://doi.org/10.3917/chime.074.0103>.

Croix-Rouge française. (n.d.). *Rétablissement des liens familiaux*. Consulté le 12 juillet 2025, sur <https://www.croix-rouge.fr/retablissement-des-liens-familiaux>

Crombé, X. (2019). MIE/MNA: un accueil sous tension. *Empan*, (4), 24-29. <https://www.cairn.info/revue-empan-2019-4-page-24.htm>

D

Dambuyant, G. (2019). Accueil et accompagnements socio-éducatifs des mineurs non accompagnés au foyer de l'enfance Bouleversements des prises en charge, adaptation des pratiques et complexité des mesures de protection. *Empan*, 116(4), 66-73. <https://doi.org/10.3917/empa.116.0066>.

F

Flaget, C. (2021) . Où il est question de temporalité. Psychologues et Psychologies, N° 275-276(5), 065-066. <https://doi.org/10.3917/pep.275.0003i>.

France terre d'asile. (2022). *Les mineur·e·s non accompagné·e·s en France en 2021.* https://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites-choisies/les-mineur-e-s-non-accompagne-e-s-en-france-en-2021?utm_source=chatgpt.com

G

Gaultier, S., Yahyaoui, A. et Benghozi, P. (dir.) (2023). Mineurs Non Accompagnés : Repères Pour une Clinique Psychosociale Transculturelle. In Press. <https://doi.org/10.3917/pres.gauti.2023.01>.

Guessoum, S.-B., Touhami, F., Radjack, R., Moro, M.-R. et Minassian, S. (2020). Prendre en charge les mineurs non accompagnés : spécificités d'un dispositif complémentariste en contexte transculturel. *L'autre*, 21(3), 262-273. <https://doi.org/10.3917/lautr.063.0262>.

K

Kerloc'h, M., & Renard, L. (2022). *Je ne suis pas venu ici pour manger des sandwichs*. Anamosa.

M

Chauliac, M. (2019). *L'image comme trace. Une recherche-création au sein d'un centre d'accueil pour migrants*. Dans Le maintien de l'État providence est-il compatible avec l'accueil des migrants ? (*De facto*, 4). Institut Convergences Migrations. <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2019/02/14/defacto-4-004/>

Masson, B. (2010). “Mineurs isolés étrangers”: le sens d’une appellation. *Migrations société*, (3), 115-128. <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2010-3-page-115.htm>

Médecins Sans Frontières. (2021, 10 novembre). *Mineurs non accompagnés : les lourdes conséquences des politiques de non-accueil en France sur la santé mentale*. <https://www.msf.fr/communiques-presse/mineurs-non-accompagnes-les-lourdes-consequences-des-politiques-de-non-accueil-en-france-sur-la-sante-mentale>

Médecins Sans Frontières & Comede. (2021, novembre 9). *La santé mentale des mineurs non accompagnés – Effets des ruptures, de la violence et de l'exclusion*. <https://www.msf.fr/communiques-presse/mineurs-non-accompagnes-les-lourdes-consequences-des-politiques-de-non-accueil-en-france-sur-la-sante-mentale>

Ministère de la Justice. (n.d.). *Les mineurs non accompagnés : mise à l'abri, évaluation et orientation.* <https://www.justice.gouv.fr/justice-france/justice-mineurs/mineurs-non-accompagnes-mise-labri-evaluation-orientation>

Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. (2024, 30 mai). *Prendre en charge les mineurs non accompagnés.* <https://solidarites.gouv.fr/prendre-en-charge-les-mineurs-non-accompagnes>

Mouchenik, Y., & Moro, M. R. (Dir.). (2021). *Pratiques transculturelles : Les nouveaux champs de la clinique.* Éditions In Press. <https://doi.org/10.3917/pres.mouch.2021.01>

R

Radjack, R., Hieron, S., Woestelandt, L., & Moro, M. R. (2015). L'accueil des mineurs isolés étrangers: un défi face à de multiples paradoxes. *Enfances psy*, (3), 54-64. <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2015-3-page-54.htm>

S

Sinanian, A. et Robin-Poupard, F. (2018). Traumatismes et secrets : les enjeux de la relation clinique avec les mineurs non accompagnés. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25(1), 177-190. <https://doi.org/10.3917/nrp.025.0177>.

T

Touhami, F., Radjack, R. et Moro, M.-R. (2015). Penser les enfants isolés, des objets pour dire le temps. *Le Carnet Psy*, 188(3), 36-41. <https://doi.org/10.3917/lcp.188.0036>.

Tison, B., & Leconte, J. (Eds). (2018). *Mineurs étrangers non accompagnés : Dires et réflexions de psychologue.* L'Harmattan.

Annexes **Questionnaire**

Thématique : Vécu psychique des MNA, temporalités et pratiques professionnelles en contexte de mise à l'abri.

Objectif : Mieux comprendre comment les professionnels perçoivent, ressentent et composent avec la temporalité des jeunes, leur vécu psychique et les injonctions institutionnelles dans leur pratique quotidienne.

Comment peut-on soutenir et accompagner au mieux les jeunes dans ce contexte ?

Tous les propos recueillis pendant notre échange les seront anonymisés et utilisés dans un cadre strictement académique.

- 1** Comment perçois-tu la manière dont les jeunes vivent le temps, leur rapport au temps pendant leur passage au SMAL ?
- 2** Que penses-tu du rythme imposé par les démarches administratives (institutionnelles) ? D'après toi, est-il adapté aux besoins des jeunes ?
- 3** Comment vis-tu cette notion de temporalité dans ta pratique quotidienne en tant qu'éducateur/ éducatrice/ infirmière ?
- 4** Observes-tu parfois des effets de cette temporalité sur les jeunes et leur vécu psychologique ?
- 5** Y a t-il des situations où tu t'es senti en tension entre les exigences administratives, le contexte d'accueil des MNA et leurs besoins ?
- 6** As-tu développé des stratégies dans ta pratique pour faire face à ces questions ? Penses-tu que certaines choses pourraient être réfléchies autrement ?
- 7** Y a-t-il autre chose que tu aimerais partager concernant ton vécu professionnel auprès des jeunes accueillis au SMAL ?

Entretien professionnel 1

32 min

1. Comment perçois-tu la manière dont les jeunes vivent le temps/ leur rapport au temps pendant leur passage au SMAL ?

« Je pense que c'est très compliqué pour les jeunes parce que leur perception... Je pense que l'arrivée au SMAL, ça apparaît pour eux comme une finalité. Tout ce qui a été difficile est terminé. L'Eldorado, qu'ils imaginent ou qu'on leur a vendu, ça y est, ils y sont. Et donc normalement, ça doit commencer. Mais le vrai début, c'est quand ils ont accès à l'école, ou au travail. Vraiment pour le début de la vie en France, c'est ces deux éléments. Et donc le parcours migratoire est fini, mais la partie française n'a pas totalement commencée. Et donc ça fait un sas d'entre-personnes migrantes

où on n'avance pas dans la vie, on est en pleine attente. Je pense que ce moment-là est très compliqué à vivre parce qu'il paraît comme injustifié pour eux et c'est une attente forcée. Donc c'est mal vécu parce que j'ai l'impression qu'ils le vivent comme si volontairement, on leur faisait perdre du temps à ce moment-là. On ne peut pas faire en sorte que les choses avancent. S'ils posent des questions sur quand ils peuvent intégrer leur appartement, on n'a aucune réponse à donner. On gère tout et en même temps, on n'a aucune réponse. C'est un peu flou. C'est vrai que le fonctionnement est quand même particulier. On a un service, mais qui dépend d'un autre service qui prend les décisions. Donc c'est sûr que ce n'est pas clair pour eux. C'est très compliqué. Je trouve qu'il y a deux temps dans ce moment d'attente. Tu as le soulagement chez eux, ils ont le soulagement d'être arrivés. Ça y est, ça démarre. Et puis après, ça dure un petit temps. Je suis en sécurité, j'ai à manger, je peux me reposer, je rencontre des gens, je découvre un peu ce petit espace-là. Et puis très rapidement, il y a le contre-coup de se dire, là c'est bon, je me suis acclimaté, quand est-ce qu'on va au truc d'après ? À l'étape suivante. On ne sait pas. C'est compliqué. Et puis surtout de voir ceux qu'ils connaissent partir. Pourquoi lui et pas moi ? Et puis il va y avoir des sentiments d'injustice. C'est intéressant de voir ça, ce truc-là. La vie est vraiment en pause. Et puis même géographiquement, ils sont dans une toute petite ville, vraiment qui fait presque village dans la campagne. Il y a accès à peu de choses autour, donc ils ne voient pas l'effervescence de la ville. C'est presque une quarantaine. J'exagère en disant une quarantaine, mais vraiment, ils sont mis à part pendant un temps et puis quand est-ce que ça démarre tout ça ? Et puis il y a des enjeux qu'on ne connaît pas. On ne sait pas quelle pression ils ont, eux, du pays, de la famille. Est-ce qu'ils doivent rendre des comptes ? Tout cet aspect financier. On est en stress ».

2. Que penses-tu du rythme imposé par les démarches administratives (institutionnelles) ? Est-ce que d'après toi il est adapté aux besoins des jeunes ?

« Je ne sais pas. Je trouve que c'est... Je ne sais pas. Je suis très partagée là-dessus parce que d'un côté... Alors, bon, moi je suis via un prisme de la santé où ça va être ma priorité. Et donc quelqu'un qui arrive dans un mauvais état de santé, j'ai envie que les choses puissent être mises en place avant que la personne s'en aille. Parce que démarrer quelque chose... Quand quelqu'un s'est confié sur un problème de santé et qu'on n'a pas le temps de mettre quelque chose en place, c'est extrêmement... Parce que c'est frustrant. Je ne sais pas si c'est frustrant, mais c'est... C'est attristant, en fait. C'est attristant pour lui de se dire qu'il va recommencer, essayer de trouver quelqu'un en espérant que la personne soit bienveillante pour redire ce problème-là, en espérant que cette fois-ci, il va se passer quelque chose par rapport à ça. Donc j'aimerais bien que le temps soit allongé entre le moment où ils arrivent et le moment où il y a l'évaluation. Et en même temps, il y a certains moments où je trouve que ça peut être presque trop long. On leur donne un petit truc, ils attendent alors que si... Enfin, c'est difficile parce que ça dépend de leur état de fatigue. C'est normal qu'ils aient besoin d'un temps pour se poser. L'évaluation, c'est un moment très important où tu as besoin d'être concentré, on te pose des questions très intimes, ça demande un effort de concentration, un effort psychologique au niveau émotionnel, de tout ce qui va en sortir, c'est un moment quand même très très important. Donc dès qu'ils arrivent, si en fait avant d'aller au SMAL, ils passaient leur évaluation directement au conseil départemental quand ils se présentent, ce serait trop compliqué pour eux. Donc trouver le bon moment, cinq jours, c'est un peu ce qui a été décrété, c'est ce qui est décreté, le minimum. Je trouve que c'est compliqué parce qu'on démarre quelque chose, et en même temps, l'autre problématique c'est que quand même, quand les personnes ne sont pas mineurs, c'est compliqué de les laisser avec des mineurs. C'est compliqué que tout le monde soit mélangé en fait.

Ce serait bien qu'il y ait un entre-deux, qu'il y ait un endroit vraiment uniquement de mise à l'abri, et pas un endroit avec des mineurs de placement provisoire. Moi c'est ça qui me dérange un peu des fois, on dit bon, tout le monde est mélangé alors qu'il y a quand même des personnes qui ne sont pas mineurs, donc on ne connaît pas l'âge, donc ils peuvent être beaucoup plus âgés, en plus ils ne sont pas mineurs, et d'autres qui peuvent avoir 13-14 ans, alors l'atmosphère, les choses font que bon, jusqu'à maintenant en tout cas j'ai l'impression que ça se passe bien, mais on n'est quand même pas à l'abri de quelque chose. Oui donc c'est à la fois court et en même temps trop long dans ce lieu de vie. Pour moi je trouve que c'est vraiment dans un monde idéal évidemment, mais que ça soit séparé, c'est compliqué parce que si c'était le cas, ça rajoute un processus à la personne où elle doit passer dans un mini-camp, un autre petit camp, où on attend qu'il aille repasser l'évaluation pour pouvoir réintégrer un autre endroit encore, avant de repartir en appartement, ça fait encore plein de ruptures dans le parcours. Si c'était moins, ça serait trop court, si c'est plus, est-ce que ça ne serait pas trop long, c'est très très dur de se dire est-ce que c'est le bon rythme, est-ce que ce n'est pas le bon rythme. Si on part de tel que c'est maintenant, pour moi ce n'est pas le bon rythme parce qu'il n'y a pas d'autre lieu, donc de toute façon on vient de là, en cinq jours on ne peut rien faire, surtout que les week-ends sont plus en compte, on ne peut rien mettre en place, on ne peut pas créer de lien de confiance pour que la personne nous raconte son histoire, je pense que deux semaines ça serait bien, ça laisserait plus de temps à la personne de s'habituer un petit peu, on pourrait lui donner plus de conseils, on pourrait prendre plus de rendez-vous auprès de différents professionnels, on pourrait donner plus de billes quand il s'en va, qu'il puisse se connaître mieux, lui faire visiter la ville, lui faire visiter des choses pour qu'il ne soit pas complètement perdu, s'il se retrouve à l'âge. Oui, parce que ce sont aussi les risques ».

3. Comment vis-tu cette notion de temporalité dans ta pratique quotidienne en tant qu'éducateur/ éducatrice/ infirmière ?

« Très compliqué, c'est très compliqué la notion du temps parce qu'on est vraiment sur deux rythmes, il y a les cinq jours de répit, de pré-évaluation, il faut aller très vite, puis après d'un coup ça change et du coup on se dit qu'on a le temps. Ils sont mineurs, ils sont là pendant plusieurs mois, donc ça me semble beaucoup plus lent, et en parallèle il y a plein de nouveaux jeunes qui sont là que pour cinq jours qui arrivent dans un contexte de mise à l'abri ». Et donc des fois il peut facilement y avoir des petits oubliers ou des choses qui passent plus facilement à la trappe parce qu'on est dans le flot des arrivées et des choses qu'il faut faire rapidement. Ce qui est moins le cas pour ceux qui sont accueillis depuis plus longtemps. Dans ma pratique, il y a vraiment la temporalité de l'ouverture de leurs droits à la caisse primaire d'assurance maladie, qui fait qu'on est en attente toujours, comme eux, on est en attente de pouvoir démarrer des choses pour que ça soit pris en charge, pour qu'il y ait une continuité. Et puis comme le service SMNA a une temporalité différente, où eux ne voient pas qu'il y a un besoin de CSS et ils nous les transmettent plus tard, voire quand les jeunes ne sont plus là. C'est très frustrant parce qu'on se dit qu'on aurait pu faire plus. J'ai l'impression qu'il y a vraiment plein de temps différents, il y a le temps des cinq jours, il y a le temps des deux à quatre mois, il y a le temps des CSS qui réduit ou rallonge un peu ces deux mois en fonction des problématiques de santé. Il y en a qui peuvent être pris bien avant, puis il y en a d'autres où il y a vraiment besoin d'une CSS et ça rallonge le temps. Il y en a aujourd'hui pour certains, je leur dis qu'il faut attendre d'avoir la CSS sinon on pourra démarrer ça dans la CSS. Je me sens par moments dans la même configuration que le jeune qui est en train d'attendre l'appartement. J'attends désespérément la CSS, je comprends que ce soit long, je suis dans la même

attente qu'eux, pas du tout avec les mêmes enjeux évidemment. Je leur dis que j'attends, j'espère. On a très régulièrement pas de réponse à donner. J'ai l'impression qu'on n'est pas du tout maître des choses, on n'est pas acteur en fait. À certains moments, on est un peu passif en disant j'attends ça, j'attends ça, on verra bien, attends encore un petit peu, je te dirai dès que ça arrive, sois patient. Il y a plein de moments où on n'est pas acteur et c'est un peu frustrant dans la pratique. On est dépendant à d'autres. Il y a vraiment plein de paramètres où on est dépendant et il y a des moments où je me fais refuser des soins parce que le jeune a une CSS que moi je n'ai pas. Et donc du coup je leur dis bah non ça c'est pas possible. Il y a des va-et-vient alors qu'en fait les droits étaient déjà là mais rien ne m'avait été transmis. Il y a des fois un manque de communication entre les services qui font qu'on perd du temps. Il y en a peu du temps et des fois on en perd. On perd le peu qu'on a. Ouais c'est pas grand chose. Parce que normalement à partir du moment où un jeune est reconnu mineur, il y a une demande de CSS systématiquement. Et nous on fait les demandes quand il y a des besoins de santé, quand il est hospitalisé. Au final ce que je ne comprends pas très bien parce qu'en ce moment n'importe qui aurait besoin d'une CSS. Ils ont tous besoin. On pourrait faire de la prévention mais il ne faut pas attendre qu'il y ait un problème de santé pour faire des choses. Ils attendent ça pour nous les transférer. J'ai presque l'impression qu'ils ont une grosse pile et quand on leur dit là c'est plusieurs jeunes, ils vont peut-être la chercher. Après il y en a d'autres qui nous l'envoient. Après je n'ai plus la liste. Ça serait intéressant de vérifier s'il y en a à qui on n'a jamais demandé la CSS ou ils nous l'ont envoyée. Mais je ne suis pas sûre de ça. On les demande mais en soi pour nous on ne les a jamais demandé. Et puis il y avait une fois, il y avait un jeune qui était au SMAL, qui était resté longtemps. Je n'ai plus la temporalité, il était resté longtemps. Et le service MNA m'avait envoyé un mail en me disant que j'allais recevoir la carte vitale. Jour de grâce, une carte vitale. C'est vraiment le plus ultra du soin pour pouvoir faire des démarches et mettre des choses en place. Le même jour j'ai reçu un autre mail me disant que c'était une erreur, c'est quand il sera en appartement que le jeune l'aura. Même pour le service MNA il y a cette temporalité là où les choses démarreront quand il sera en appartement. C'est un service de mise à l'abri, c'est que du temporaire où on ne met pas de choses en place et c'est juste un stand-by. Sauf qu'on est sur du temporaire qui dure quand même quelques mois. C'est rien dans une vie et c'est énorme au moment où on les vit. Et puis pour ces jeunes qui restent vraiment, c'est pareil ».

4. Observes-tu des effets de cette temporalité sur le vécu psychique des jeunes ?

« Oui. Oui, psychologiquement il y a vraiment une baisse de moral avec un impact sur le psychisme qui peut être... Alors ça varie d'un individu à l'autre, mais on peut dire qu'il y a une baisse de moral, on remarque une perte d'appétit en premier souvent. Clinophile, c'est plus dur à juger je trouve parce qu'on est quand même dans un environnement où les jeunes sont en groupe, adolescents, c'est plusieurs tranches d'âge mais être au lit, être sur le téléphone, c'est quand même des choses qui se font régulièrement. Donc entre celui qui s'ennuie un peu mais qui arrive facilement à sortir de son lit mais qui n'en a pas envie et celui qui est vraiment clinophile, c'est un petit peu dur des fois d'avoir le recul pour se rendre compte. En tout cas la perte d'appétit, ça beaucoup. La baisse de moral. La baisse de moral et puis vraiment un désintérêt pour à peu près tout. Ce qui est pour moi le plus flagrant, c'est vraiment qu'ils arrêtent de manger, vraiment la perte d'appétit totale. Et en fait c'est un peu arpenter les lieux du SMAL à la recherche de professionnels sans rien dire. C'est vraiment aller dans une salle et se poser à côté d'un adulte et puis rien dire, regarder par la fenêtre et juste errer un petit peu comme ça. Je veux demander de l'aide mais je ne veux pas le demander, je n'ose pas le dire, je n'ose pas le formuler. Et puis c'est compliqué d'avoir une... Ce qui pourrait

apparaître comme une faiblesse ou quelque chose qui ne marche pas. Mais au moins on peut le voir. Après toujours le plus grand problème c'est de prendre conscience en fait, c'est de le percevoir chez ceux qui ne laissent rien apparaître. C'est compliqué. C'est dur d'évaluer. Je trouve quand même là-dessus ce qui est bien, c'est qu'il y a quand même des éducateurs qui ne sont pas là 24h sur 24 mais qui sont quand même extrêmement présents et qui du coup peuvent percevoir quand même des petits changements sans toujours les interpréter. Mais comme on est quand même plusieurs professionnels différents, tous mélangés, on peut quand même à plusieurs se dire ça c'est quand même un peu bizarre. Et aller creuser assez rapidement. C'est quand même un peu plus dur de se cacher. On peut quand même percevoir les choses. Ça c'est pas mal ».

5. Y a t-il des situations où tu t'es sentie en tension entre les exigences administratives dont on parlait tout à l'heure, le contexte d'accueil des jeunes et leurs besoins ?

« Oui, dans le sens où les... En santé. Dans ce que je pouvais faire, moi. Du coup, il y avait ce que je disais, sur la temporalité, le fait qu'administrativement on laisse cinq jours et on ne peut pas mettre les choses en place, c'est très compliqué. Et surtout, le fait qu'il n'y ait pas la CSS, les partenaires avec lesquels on peut mettre les choses en place sont extrêmement limités. C'est très difficile. On a très peu de médecins. Et j'ai l'impression qu'on ne leur donne pas le niveau de soins qu'ils devraient. Chacun d'entre eux aurait le droit. Pour moi, c'est un droit. Ça ne va pas. Quand la PASS vient, où là, le soin est au top, s'ils annulent, c'est déjà arrivé, ça laisse un écart. Il y a deux mois. C'est très compliqué. L'autre problématique, normalement, quand ils arrivent... Pour moi, ils devraient être vus par un médecin. Forcément, ça serait l'idéal. Les recommandations de la Haute Autorité de Santé, c'est que ce soit un médecin ou un infirmier. C'est quand même moins bien un infirmier, mais c'est déjà ça, on va dire. Quand je ne suis pas là, c'est un aide-soignant qui fait ces choses-là. Pour moi, ce n'est pas suffisant. C'est un droit quand même. Leur santé doit être prise en compte. Au-delà de même, c'est des problèmes. Le plus important, pour moi, c'est leurs problèmes de santé à eux. Au-delà de ça, c'est des problèmes de santé publique. Même si on peut se dire que certaines politiques diraient que ce public-là, les migrants, auraient moins besoin de financement et de santé, on mettrait moins d'argent là-dedans. Ce sont des questions qui vont toucher la reste de la population française. Ça reste super important. Si on pense que les migrants sont secondaires, malheureusement. On leur retire des droits. Ça fait partie de leurs droits. Ça ne va pas. Ça ne va pas. Le centre de vaccination qui vient, c'est des infirmiers qui pratiquent. Les vaccins sont faits. Donc ça va. Mais ça veut dire qu'il ne reste que la PASS où c'est un seul médecin qui gère tout ce truc-là. Il y a le risque de la tuberculose. C'est juste des ordonnances qui sont envoyées sans avoir vu la personne. C'est une fois par mois, cinq jeunes qui sont vu par un médecin. C'est pas possible comme accès à la santé. On n'a pas de formation médicale. On ne peut pas offrir ça à ces jeunes-là. Un infirmier, c'est déjà limité. Les recommandations estiment que c'est suffisant. Malheureusement, il y a beaucoup moins de médecins et beaucoup plus d'infirmiers. Mais c'est pas suffisant. C'est vraiment pas suffisant. Alors que c'est en avant. C'est secondaire. Je ne comprends pas pourquoi l'évaluation c'est... J'ai l'impression qu'il y a beaucoup plus de priorité là-dessus alors que la santé, pour moi, passe avant tout. Je ne suis pas un personnel, mais... C'est tellement plus important que de savoir exactement... Enfin, reconnaître la minorité en soi, mais de ne pas mélanger les majeurs et les mineurs, ça paraît évident. On peut tous être d'accord là-dessus, mais avoir le droit à un interprète quand on passe une évaluation, mais pas lors d'entretiens santé ce n'est pas normal. Le niveau est rabaisé au minimum pour la santé et pour l'évaluation, tapis rouge. Ça ne va pas. Les moyens sont mis dans certaines choses, mais pas d'autres ».

6. As-tu développé des stratégies dans ta pratique pour faire face à ces questions ? Est-ce que tu penses que certaines choses pourraient être réfléchies autrement ?

« Oui, dans ma pratique, ce que j'ai changé ce sont mes réponses, ce que je dis aux jeunes quand ils sont dans une attente, quand ils commencent à sentir l'attente et que l'attente devient pesante, j'essaie de retourner un petit peu la chose en disant, mais du coup, est-ce que tu es prêt ? Et là, ils se rendent compte des fois, en retournant la question, en retournant cette question-là, ils se disent, peut-être que... En fait, finalement, non. J'en ai très envie, mais je ne suis pas forcément préparé. Est-ce que tu sais cuisiner ? Du coup, tu vas aller à l'école pour l'apprentissage, mais est-ce que tu as un CV ? Est-ce que tu as une lettre de motivation ? Et je leur dis des choses qu'ils peuvent mettre en place déjà dans les semaines à venir. Ça peut leur prendre du temps. Chercher des recettes qui ne sont pas chères. Regarder des vidéos YouTube. C'est quoi les plats français ? Ils ne sont pas obligés de manger français tous les jours, évidemment, mais pour ne pas que, financièrement, ça soit trop cher, d'acheter uniquement des produits qui viennent d'un autre continent. Je leur dis, des recettes vraiment simples. Faire des pâtes, du riz avec des petits légumes. Combien de temps ça dure ? Il faut mélanger. Un peu tout. Des fois, c'est orienté plus cuisine en fonction des jeunes. Des fois, c'est plus travail. Des fois, c'est plus école. Je leur dis, là, ce n'est pas facile pour nous deux d'échanger. On n'utilise beaucoup le traducteur du téléphone. Est-ce qu'il y a des phrases que tu entends plusieurs fois par jour ? Il y a un mot que tu dis plusieurs fois par jour où tu vas utiliser le traducteur. Celui-là, tu l'écris. Tu te dis, à tel moment, j'ai envie de dire ça. À chaque fois que tu dis, le matin au petit-déjeuner, il y a ça et ça où souvent je cherche. Tu l'écris, tu regardes la traduction et tu essayes de le dire chaque matin. Des petits exercices, je leur dis. Ou sinon, des cours de français de prendre les exercices en chambre. Vous n'êtes pas obligé de vous limiter juste aux ateliers, peut-être qu'ils préfèrent travailler le soir. Tu prends les exercices et tu t'entraînes. Pour essayer de rendre ce temps-là utile, qu'il y ait moins cette attente, l'attente soit moins présente. Ça marche plus ou moins. Il faut avoir un autre regard sur l'attente. Il y a une autre possibilité, ça je ne le fais pas. Des fois, [nom d'une autre professionnelle] aux jeunes où il y a une baisse de moral, quand ils sont dans le bureau un peu, elle leur fait utiliser l'ordinateur. Ils sont très intéressés. Découvrir comment un ordinateur fonctionne et cliquer sur les trucs, c'est aussi un bon moyen. C'est complètement nouveau. C'est intéressant. C'est la première chose. Est-ce qu'ils sont prêts ? Après, je vais essayer de mettre en place des choses, de trouver des moyens pour avoir ces informations-là plus rapidement. Les partenaires me disaient qu'ils avaient des droits ouverts. Comment je peux avoir cette information-là ? J'essaie de mettre des choses en place pour avoir les informations plus rapidement. Ça marche de temps en temps, mais ce n'est pas très concret. En tout cas, ça ne peut pas être systématisé. Sinon, toujours à la recherche de nouveaux partenaires. C'est un travail lent où on se sent peu soutenu parce qu'il n'y a plus de moyens. Il y a beaucoup de choses en place. On a l'impression d'être dernier, le fond du tiroir ».

Entretien professionnel 2

27 min

1. Comment perçois-tu la manière dont les jeunes vivent le temps/ leur rapport au temps pendant leur passage au SMAL ?

« Ça leur paraît toujours je pense à la fois un temps long parce qu'ils sont dans l'attente ils savent pas trop ce qui va arriver comment se projeter, ni quand se projeter mais en même temps court, quand ils partent ils disent tous que ça a été un temps, enfin presque tous, que c'est un temps qui a été bénéfique. Ils disent tous qu'ils ont pu se reposer, retrouver parfois des relations humaines, apaisées c'est vraiment très ambivalent à la fois long court, c'est dense parce qu'on leur propose beaucoup de choses on leur laisse aussi du temps tranquille. Je pense qu'ils le perçoivent comme ça sur deux versants et pas forcément en simultané il y a une évolution dans cette perception du temps quand ils sont là qu'un mois, ils ont pas forcément le temps d'explorer vraiment, quand ils sont là pendant six mois pour certains il y a une lassitude qui peut s'installer aussi par rapport au temps d'attente à l'incertitude. Certains disent pendant ce temps je perds du temps pour l'école pour la formation. Après c'est vraiment le temps aussi du quotidien par rapport aux horaires qu'on leur impose, c'est aussi un temps qui est important ils doivent venir pour manger à des heures fixes, quand ils ont des rendez-vous c'est à une heure précise aussi. Ce rapport là aussi au temps, certains jeunes, après un passage de migration avaient pas forcément l'heure, ils ont pas de calendrier non plus et là d'un seul coup on ressent quelque chose de très ordonné et c'est compliqué culturellement . Ce temps qui est chronométré chez nous en Europe, on est à la minute près. Dans d'autres pays l'heure est pas aussi importante. Il y a un décalage aussi donc il y a cette perception là aussi du temps au quotidien qui est à prendre en compte. On en rigole quand on dit qu'ils sont toujours un quart d'heure de retard mais en réalité derrière il y a autre chose qui se joue. Le passage au SMAL sert aussi un peu de zone tampon entre un passage de migration où le temps est devenu très flou et un passage en association où là il faudra être à l'heure à l'école chez le patron à tous les rendez-vous et il y a cette temporalité là aussi à laquelle accéder. Quand il y a des retards c'est vrai que nous ça nous paraît tellement normal mais on oublie qu'il y a encore 200 ans c'était les cloches des églises qui nous disaient quelle heure il était, on avait pas forcément de montre et au quotidien ce rapport là au temps il est à prendre en compte. »

2. Que penses-tu du rythme imposé par les démarches administratives (institutionnelles) ? Est-ce que d'après toi il est adapté aux besoins des jeunes ?

« Elles sont toujours très longues nous on le subit aussi alors que c'est notre culture, c'est notre environnement depuis qu'on est tout petit nous aussi on le subit ce temps administratif. Et c'est peut-être l'image d'Épinal que j'ai ou quelque chose de faux le fait que nous l'administration il n'y a pas de bakchich, on peut pas se pointer à la mairie avec une liasse de billets entre deux feuilles et dire ça va plus vite ça marche pas du tout ça en France. Il y a des jeunes qui ont, pas beaucoup, mais certains ont pu me demander s'ils pouvaient essayer, il n'y en a pas beaucoup qui m'ont dit ça, je crois qu'il y en a deux seulement en un an, mais oui c'est forcément trop long ce temps il est trop long. Quand ils arrivent ici il y a déjà le temps de l'évaluation cette première semaine qui parfois s'étire un peu en fonction des possibilités au département de l'évaluation, même quand ils arrivent on leur dit tu vas être évalué entre 5 et 10 jours ? Qu'est ce que ça veut dire entre 5 et 10 jours ? Comment ils se projettent aussi là dedans comment leur inquiétude peut monter ou pas comment ils prennent leur aise au contraire. D'un seul coup l'évaluation devient cette démarche administrative, même si c'est pas vraiment une démarche administrative en tant que telle, mais une première épée de Damoclès au dessus de leur tête et après il y a tout le temps pour obtenir les papiers pour demander le titre de séjour tout ce temps qui s'étire aussi et qui crée de l'incertitude encore. Toujours c'est l'attente constante ça peut pas être adapté parce qu'ils ont pas une réponse claire et on a besoin de réponse claire aussi pour se structurer et savoir dans quoi on se lance. Et même quand ils arrivent

en appartement et qu'on leur dit tu pourras faire une demande de titre de séjour et que c'est même pas garanti et qu'il n'y a pas de... c'est terrible oui parce que c'est une attente qui mène parfois à finalement pas grand-chose. Avec la notion d'OQTF, on a un terme administratif très clair, très franc et qu'il faut pouvoir digérer alors que ça fait un an qu'on leur dit de faire des efforts et à la fin non. Ils se confrontent à un mur administratif avec en plus un manque de clarté dans le langage administratif. Il faut une bonne connaissance de la langue française pour bien comprendre tout ce qui est dit de la structure, des phrases administratives qui est particulière aussi donc ouais tout ça n'est pas adapté à leurs besoins. Mais pour ceux qui obtiennent le titre de séjour c'est l'expérience de voilà l'administration, voilà ce que ça va être après toute ta vie et à chaque fois que tu auras la démarche à faire ça va être aussi laborieux tous les 5 ans tu vas leur demander un titre ou tous les ans et à chaque fois ça va être aussi laborieux que ça, c'est terrible quand on y pense... ».

3. Comment vis-tu cette notion de temporalité dans ta pratique quotidienne en tant qu'éducateur/ éducatrice/ infirmière ?

« Je la prends en compte tout le temps, je suis tout le temps en train de me poser la question de à quel moment je vais les voir à quel moment je leur donne une information à quel moment je vais les chercher alors ça tient aussi de ma personnalité où je me pose toujours la question est-ce que c'est le moment opportun est-ce qu'il est disponible ou pas mais il y a vraiment cette question là ici je la prends en compte tout le temps et du coup essayer de trouver le bon moment ce qui est intéressant et où parfois le bon moment surgit alors que j'étais pas du tout prêt et j'étais pas du tout là et je fais bon il faut que je recompose vite. Moi dans ma pratique parfois ça me demande une souplesse de dingue parce que là c'est pas prévu mais la personne vient me demander quelque chose vient aborder un parcours de vie ou vient me questionner sur le temps aussi et là il faut que je puisse répondre alors que je suis en train de faire la vaisselle alors que je suis en train d'écrire autre chose ça me demande une grande souplesse et une grande disponibilité il y a toujours une part de moi qui doit rester disponible c'est pas simple professionnellement c'est pas simple parce que c'est vrai que nous les moments où on peut être prêt à accueillir certaines choses c'est pas forcément les moments où les jeunes eux sont prêts. Je me souviens l'an dernier un jeune qui est arrivé dans un état de fatigue extrême qui avait des marques de violence sur lui encore ça faisait 2-3 jours qu'il était là c'était moi qui avais fait son accueil et je reviens 2 jours d'absence je vais prendre un café dehors vraiment en temps de pause et là il m'a raconté sa vie, il est venu me chercher sur cet espace réservé aux pros il savait que j'étais là et il est venu ici et j'étais pas prêt j'étais en pause bon bah je reçois ça quand même oui parce qu'en plus c'est difficile dans ces moments là de dire bah non on remet ça plus tard parce que sinon on sait que on les saisira plus après et la relation elle est à la fois courte mais intense et là aussi elle s'inscrit dans le temps quand on voit les jeunes qui reviennent longtemps après, qui nous reconnaissent longtemps après c'est une relation qui est complexe aussi ».

4. Observes-tu des effets de cette temporalité sur le vécu psychique des jeunes ?

« Oui complètement parce qu'ils subissent vraiment cette temporalité quand ils arrivent il y a un moment où ils se posent, ils se reposent, ils viennent renouer des relations apaisées ils se rendent compte que oui il peut y avoir des relations humaines un peu plus saines contrairement à ce qu'ils ont pu vivre pendant la migration. Après il y a une espèce de période d'euphorie de tout ce qu'on propose en activités, en disponibilité oui et puis l'attente revient et l'attente c'est une espèce de

serpent de mer qui est toujours là et au bout d'un moment quand l'attente est trop longue il y a une espèce de phase un peu dépressive où ils n'ont plus envie de rien, ils restent dans leur chambre ils sont tout le temps fatigués, ils peuvent d'un seul coup montrer un caractère beaucoup plus vindicatif oui et puis sur ceux qui restent vraiment longtemps on voit une espèce de lassitude après où ils reviennent sur des activités qu'ils aiment mais on a du mal à les remobiliser et au moment de l'annonce finalement du départ ils ont tellement attendu que ça leur fait plus grand chose oui c'est vrai et c'est souvent les jeunes qui restent le plus longtemps qui parfois ne redonnent pas de nouvelles d'ailleurs, parce que leur dernier souvenir c'est une lassitude, ils restent là dessus. Quand ils nous reçoivent en ville ils sont souriants ils sont hyper contents, ils viennent quand on fait des activités à l'extérieur si on dit voilà il y a un match de foot ils vont venir mais ils ne reviendront pas et ils n'appelleront pas, moi je le perçois comme ça. Donc oui concernant leur vécu psychologique il y a ça, il y a cette espèce de vague qui est constante, il y a quelque chose qui s'est qui s'est un peu affadé et même dans l'échange dans la relation il y a un truc qui est plus, je ne sais pas, plus fade plus distant comme s'ils avaient été déçus, découragés par tout ça. On a beau leur dire ça ne vient pas de notre fait ils le comprennent ils ne nous accusent pas mais ils subissent quand même ça ici donc le lieu est aussi marqué par ça. Et puis on voit des jeunes qui parfois s'effondrent aussi d'un seul coup, en larmes, parce que ça fait trop longtemps qu'ils attendent parce que c'est trop dur, parce qu'ils ont vu les copains partir aussi oui il y a aussi le groupe qui se reconstitue régulièrement en plus ils nous disent des relations qui s'éloignent, qui partent c'est très compliqué. Eux ils sont aussi obligés de reconstruire des amitiés et ça peut réactiver un vécu traumatique une séparation familiale, une séparation déjà amicale avec le pays qui est réactivé aussi régulièrement à travers tout ça donc oui il y a un impact. »

5. Y a t-il des situations où tu t'es sentie en tension entre les exigences administratives dont on parlait, le contexte d'accueil des jeunes et leurs besoins ?

« Oui je pense à des situations bien précises, des jeunes qui partent en évaluation et qui n'ont pas la réponse tout de suite et qui reviennent en attente de réponse et là d'un seul coup c'est insupportable, ils ne savent même pas s'ils sont déclarés majeurs ou mineurs, ils sont dans une attente dans une double attente qu'est-ce qui va leur arriver vraiment et parfois il y en a certains qui ont attendu la réponse très longtemps très très longtemps plusieurs mois c'était le cas de *[nom d'un jeune accueilli]* tout ça pour qu'on lui dise à la fin il n'y aura pas de prise en charge et il est resté presque trois mois ici. Là d'un point de vue administratif, le temps que l'administration fasse son enquête aille chercher des informations, croise les différentes informations, ça a été extrêmement long et ça perdait du sens trois mois pour une évaluation quand certains sont évalués en 5 minutes ça n'a pas de sens, ça n'a plus du tout de sens et puis oui il y a des questions de santé, de prise en charge de soins des jeunes qu'on accueille qui nous font état de douleur qui ont besoin de soins qui parfois évoquent directement des maladies ou qui ont subi des violences sexuelles à répétition et pour autant on ne prend pas ça en soin et qui se retrouvent à la rue on est face à une bombe à retardement social quand même qu'on néglige donc au-delà de la question de la minorité ou de la majorité c'est une question de, pas de sécurité sociale c'est pas le mot, mais de risque sociétal, de santé publique et même d'une certaine manière, j'aime pas le mot forcément mais d'une certaine paix sociale parce que on se retrouve avec des personnes qui d'un seul coup vont peut-être être à la rue avec des maladies peut-être des choses contagieuses qui vont être amenées à prendre le tram en se mettant en danger parce que c'est illégal, ils n'ont pas forcément les budgets. Il y a un ensemble de risques là qui n'est pas pris en compte et moi personnellement oui ça me met en tension oui tu sens qu'il y a

des moments où en fonction de mon état émotionnel physique aussi de la fatigue liée au travail c'est plus ou moins présent et il y a des jours où c'est une tension qui est très très nette que je sens qui est très présente. On est professionnel on a l'expérience aussi je pense que si je serais arrivé ici en début de carrière ça m'aurait franchement plus atteint que ça encore, là on a la chance d'avoir une équipe qui parle justement on arrive à en parler à se dire là j'ai besoin de souffler je vais être moins présent sur le groupe comment le relais peut se faire on a vraiment cette chance là ici que je ne vais pas forcément trouver ailleurs. L'équipe elle est solide, elle est prête à réagir ».

6. As-tu développé des stratégies dans ta pratique pour faire face à ces questions ?

« Alors oui j'ai été parmi ceux qui ont demandé un renouvellement de l'intervenant pour l'analyse des pratiques pour qu'on puisse avoir quelque chose qui correspondait davantage à nos questionnements. On était arrivés un peu en bout de course avec la précédente intervenante. D'avoir cette analyse des pratiques ça permet aussi de réfléchir à toutes ces situations, de prendre un peu de distance et j'ai repris une thérapie aussi en dehors pour pouvoir mettre des mots parfois juste évacuer quelque chose aussi parce que c'est une nécessité sinon on garde ça pour soi et à un moment donné on éclate. Je n'envisage pas de faire subir ça à mon entourage il y a aussi une part de secret professionnel qu'on ne peut pas partager malgré la confiance que j'ai dans ma compagne, dans mes parents dans mes frères et sœurs il y a forcément des choses qui sortent parce que les situations sont parfois trop violentes trop émotionnelles parfois presque inhumaines, oui ça on en parle forcément. La stratégie pour moi ça a été de dire je vais aller voir quelqu'un à l'extérieur et de réfléchir aussi dans cet accompagnement là et au quotidien parce que cet accompagnement c'est une fois par mois seulement mais au quotidien il y a des moments où je sais que j'ai privilégié la relation avec les collègues plutôt qu'avec les jeunes pour aussi pouvoir mettre un peu de distance et partager dire tiens j'ai vécu ça, comment tu le vis toi comment on peut reprendre tous ces temps off et presque je les dédie parfois aussi à moi c'est des moments où je suis disponible pour les collègues et je suis aussi là pour moi allez on parle d'autre chose pour pouvoir être disponible ensuite. Je pourrais pas schématiser ça comme des vases communicants qui se remplissent en fonction parce que c'est trop caricatural mais il y a quelque chose de cet ordre là à un moment donné on souffle, on repart. Cette question du souffle aussi qui est importante c'est ma respiration dans mon marathon. Moi j'ai besoin de l'équipe je n'envisage pas d'être éducateur spécialisé seul c'est complètement impossible je vois pas comment faire ce métier seul. Ceux qui sont en freelance je vois pas comment ils font ouais moi j'ai besoin de l'équipe je travaille en équipe j'ai besoin qu'on me dise stop aussi, qu'on me dise non mais regarde autrement, change ton angle de vue, le risque de la toute puissance il est là aussi. Parfois on peut passer à côté de plein de trucs et ne pas voir certaines choses, faire des conneries, c'est important d'avoir un collègue qui est capable de me dire attends là dis pas ça comme ça ou regarde la situation sous un autre angle j'ai besoin de ça. Ça enrichit nos pratiques tous ces regards et c'est pour ça que je viens aussi voir les infirmières ou l'aide soignante, toi en tant que psychologue aussi ou la cheffe de service même la secrétaire ça me permet de croiser les regards, avoir l'observation de tout le monde. Parfois les jeunes vont s'autoriser à dire quelque chose à la secrétaire par rapport à cette attente, ils viennent la voir parce que ils ont bien repéré que c'était administratif donc ils viennent la voir et nous ils viennent pas forcément nous le dire comme ça. Mais ce rapport là aussi c'est riche, ils nous repèrent aussi dans nos particularités dans nos fonctionnements à tous ils viennent pas nous demander les mêmes choses ou pas de la même façon aux uns aux autres. Je trouve ça vraiment riche, j'avais pas vécu ça de cette façon là ailleurs, pas de façon aussi flagrante ».

7. Penses-tu que certaines choses pourraient être réfléchies autrement ?

« On peut toujours réfléchir autrement après qu'est-ce que ça veut dire, quel est l'objectif de pourquoi on réfléchit autrement qu'est-ce qu'on cherche ? On peut toujours réfléchir à autre chose autrement quel est l'objectif c'est vraiment ça la question. Parce qu'il y a des choses sur lesquelles on aura pas la main, sur l'attente, on peut le réfléchir de toutes les façons qu'on veut et tous les projets d'activité qu'on a mis en place ils viennent aussi pour réfléchir autrement et pour agir autrement. Je l'avais formulé vraiment très clairement dans mon projet d'activité de bois où vraiment c'était pour casser ce temps d'attente et tous on fait ça pour ça donc on pourrait réfléchir autrement encore et en même temps il y a déjà plein de choses qui sont mises en place, on peut déjà investir dans ce qu'on a mis en place actuellement et comme parfois on est soumis nous aussi à des temporalités administratives, à une organisation, parce qu'il y a des accueils qui vont arriver à 13h, à 15h, il y a tout ce qu'on prévoit et qu'on ne peut pas faire parce qu'il y a quelqu'un qui arrive, parce qu'il y en a un qui s'est blessé parce qu'il y en a un qui vient révéler quelque chose et ça bouleverse complètement notre organisation. Est-ce qu'on peut réfléchir autrement à la souplesse ? On est un peu à bout de course avec ce qu'on peut faire en termes de pratique, on a nous aussi nos contraintes, après chaque professionnel vient amener quelque chose de différent, à chaque fois que quelqu'un arrive il vient apporter une observation différente on est une équipe, on est du mouvement quand les professionnels se sentent à l'aise et s'autorisent à dire est-ce qu'on peut réfléchir comme ça c'est chouette. On a peut-être dévié de la notion de temporalité mais ça fait partie de l'échange, d'un quotidien parce que cette notion elle est attachée à plein de choses ».